LIVRAISON GRATUITE
858-8080

On le lit parce qu'on le sait!

LE JEUDI 19 MARS 1992

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

VOL 22 NO 9

CETTE SEMAINE

UNIVERSITAIRE

LE BUREAU PROVINCIAL DE LA FCE À MONCTON?
à lire en page 2

RÉGIONAL

LE "MARCHAND DE MÉMOIRES": POUR LES PETITS ET LES GRANDS
à lire en page 4

SPORTS

BOURGEOIS DÉCROCHE LA 2E POSITION À L'USIC
à lire en page 19

SOMMAIRE

ACTUALITÉ

UNIVERSITAIRE 2
ÉDITORIAL 6
BILLET 6
C'EST VOUS QUI LE DITES 7
CHRONIQUE POLITIQUE 12
CHRONIQUE MUSIK 15
SPORTS 19

«Nous sommes notre propre menace» - Réal Gervais

TABLE RONDE SUR L'AVENIR DE L'ACADIE DANS UN CANADA ANGLAIS

LE PRÉSIDENT DE LA SNA, ROGER OUELLETTE, EXPLIQUE SON POINT DE VUE SUR "L'AVENIR DE L'ACADIE DANS UN CANADA ANGLAIS".

Anick F. LOSIER

Le président de la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick, Réal Gervais, a indiqué que les Acadiens et Acadiennes étaient eux-mêmes une partie de la menace de l'assimilation car «on ne se reconnaît pas». C'est lors d'une table ronde sur l'avenir de l'Acadie dans un Canada anglais tenu lundi soir à la Faculté des arts dans le cadre de la semaine des arts que six nationalistes acadiens ont discuté de cette question. Le président de la Société nationale des Acadiens, Roger Ouellet, un historien de l'Université de Moncton, Léon Thériault, une linguiste, Louise Péronnet, un artiste acadien, Roland Bryar, une ethnologue, Charlotte Cormier et le président de la SAANB, Réal Gervais étaient présents à cette table ronde qui a suscité de l'intérêt auprès de la population étudiante.

Charlotte Cormier a réitéré l'affirmation de M. Gervais en affirmant que «tout ce qui est tangible dans notre héritage disparaît». Elle faisait référence au Vieux Couvent de Caraquet qui a brûlé quelques semaines passées et au vieil hôpital de Tracadie qui a été démoli. Selon elle, c'est la culture matérielle qui prône alors que la modernisation est centrée sur l'éphémère (le jetable).

De son côté, Roland Bryar ne se dit pas effrayé par l'assimilation des anglophones. «Je ne sais pas si c'est moi, mais moi je n'ai pas peur de l'assimilation». Louise Péronnet avait une opinion qui abondait dans le même sens. «Un Québec autonome est un plus pour l'Acadie, affirme-t-elle. Un Québec fort ne peut qu'être dynamique; l'Acadie n'a qu'à devenir plus forte». Elle a affirmé que le Québec sera toujours pareil même s'il se sépare. «Il ne disparaîtra pas de la face du monde s'il se sépare», a-t-elle expliqué.

Pour Roger Ouellet, un retrait du Québec de la constitution canadienne représenterait le démantèlement possible du pays à l'avantage des États-Unis. Il soutient d'ailleurs que le

SUITE EN PAGE 2

TA CAISSE POPULAIRE ACADIENNE

LE PLACEMENT + BONI

Une façon simple, facile et avantageuse de mettre de l'argent de côté... et d'obtenir un boni.

Le choix de la direction générale de la Féécum est un fait accompli

Annie LEBLANC

La nouvelle directrice générale de la Féécum entrera en fonction le 6 avril prochain. Le comité de sélection a recommandé Mme Françoise Corbin-Boucher au conseil d'administration de la Féécum, le 3 mars dernier. Le conseil d'administration l'a accepté unanimement.

La directrice générale a été choisie parmi trois autres candidats. Le curriculum vitae de celle-ci a été donné au nouvel exécutif de la Féécum qui l'a étudier avant de prendre position.

Selon Gino Leblanc, président de la Féécum, Mme Corbin-Boucher a de très bonnes références. «Elle a déjà travaillé pour des organismes à but non-lucratif, elle devait s'occuper des employés. Elle a donc une connaissance dans ce domaine», a déclaré M. LeBlanc.

La directrice générale devra travailler de concert avec la contrôleuse de la Féécum, France Friolet, et avec l'agente de bureau, Marie-Germaine Cormier. Madame Corbin-Boucher aura pour fonction d'assurer la continuité des dossiers.

De plus, elle sera chargée de trouver des fonds d'investissement pour la Fédération. «Je ne peux pas comprendre que la Féécum ne reçoit pas d'argent du fédéral et du provincial, en outre pour les projets spéciaux», a laissé entendre le président de la Féécum.

La connaissance du plan de développement pour la programmation annuelle et le mandat que l'assemblée générale a donné à la Féécum devront faire partie des fonctions de la directrice générale.

Françoise Corbin-Boucher a signé un contrat d'un an avec une période d'essai de six mois. «C'est un investissement pour la Féécum», a conclu M. Leblanc à ce sujet.

D'autre part, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA) a refusé une demande de la Féécum concernant le plan de communication. La demande consistait en une subvention pour la formation d'un agent de communication dans le milieu de Moncton. Or, l'APÉCA a conseillé à la Féécum de rencontrer Emploi et Immigration. «L'APÉCA a répondu négativement, parce que la demande ne rentrait pas dans son mandat», a laissé savoir M. LeBlanc. Par ailleurs, Emploi et Immigration a accepté d'aider la Féécum.

Le plan de communication a été mis sur pied par l'ex-exécutif de la Féécum. Ce plan consiste à offrir à la fédération étudiante une plus grande communication à l'intérieur du campus et à l'extérieur. Ce plan offrirait de l'emploi à trois personnes, soit un directeur de la communication et deux agents de communication. «Ces personnes seront payées avec les fonds recueillis par la directrice générale», a tenu à faire savoir M. Leblanc. «Présentement, il ne reste plus qu'à trouver des coopérants et à recevoir la lettre d'appui du leader de l'opposition, M. Jean Chrétien», a conclu le président.❑

SUITE DE LA PAGE 1

Canada n'est qu'un mariage de convenance où la raison a le compte sur les sentiments. «C'est le fruit d'une convention», indique-t-il.

Pour Roland Bryar, les Acadiens sont puritains. «On ne veut pas que les artistes s'expriment». Selon lui, il faut que cela change. «La société acadienne est amorphe», a-t-il déclaré sans autre équivoque.

PROMOTION DE L'ACADIE?

La promotion de l'Acadie semble nécessaire pour Roland Bryar qui insiste pour dire que les artistes font de la promotion mais que cette dernière n'est pas récupérée. De son côté, l'historien a provoqué un peu l'indignation des membres du Rassemblement universitaire acadien présents à la table ronde. Il a affirmé que les «Acadiens n'avaient pas besoin de drapeaux pour s'identifier». Réal Gervais a contré son affirmation en disant qu'il fallait absolument afficher des couleurs et que la levée des drapeaux est nécessaire. «Mettez-en des drapeaux», a-t-il déclaré sous les applaudissements de la foule présente. Même si elle se dit inquiète, Charlotte Cormier croit que les «francophones font plus de bruit». Elle a d'ailleurs expliqué que cinq francophones dans un groupe de cent anglophones font toujours plus de bruit.

Réal Gervais pense que la solution pour contrer l'assimilation se trouve entre les Acadiens et Acadiennes eux-mêmes et un cheval de bataille est, selon lui, l'enchâssement de la loi 88.

Finalement tous s'accordent pour dire que la problématique du départ «L'avenir de l'Acadie dans un Canada anglais», les a fait réfléchir sérieusement et a donné libre cours à leur réaction.❑

Aucun épandage de sel n'est effectué sur les trottoirs du CUM

Luc Robert

Les récentes variations de température dans la région des Maritimes ont provoqué des conditions de déplacement exécrables pour les étudiants qui utilisent les trottoirs reliant les différents pavillons du Centre universitaire de Moncton.

Ainsi, plusieurs chutes ont été enregistrées au cours des dernières semaines même si aucune d'entre elles n'ont jusqu'à présent nécessité une hospitalisation. Au Service de santé de l'Université, un seul cas de chute a été rapporté, soit celui d'une étudiante qui a souffert d'échymoses au genou gauche, à la suite d'une glissade à l'arrière de la bibliothèque Champlain.

Afin d'empêcher tout dérapage qui occasionnerait une chute, le Service d'entretien de l'Université procède régulièrement à l'épandage de pierres concassées. «Nos hommes travaillent même la nuit pour répandre cette substance. Le problème est que les dégels et refroidissements rapides produisent une seconde couche de glace qui recouvre alors la pierre déjà dispersée», déclare M. Clarence Gagnon, chef de Département des terrains, du transport et de la conciergerie à l'Université.

Appelé à commenter l'usage du sel exclusivement sur les routes du campus, M. Gagnon a ajouté: «Deux raisons nous empêchent d'utiliser le sel sur les trottoirs.

Premièrement, les tuiles de ciment qui forment la totalité des trottoirs du campus se désagrégeraient rapidement avec l'usage de ce produit. Ensuite, le sel est beaucoup trop dispendieux pour le nombre de fois où nous sommes obligés d'utiliser une substance pour contrer la glace».

De son côté, le responsable des bâtiments et terrains de l'Université, M. Eustache Haché, estime que la pierre concassée est plus efficace que le sel. «La pierre concassée offre une bonne adhérance en tout temps alors que le sel doit attendre le réchauffement des températures où l'apparition du soleil pour faire fondre les plaques de glace», soutient-il.

À la suite des accumulations considérables de neige cet hiver, les étudiants pourraient encore longtemps être confrontés à des pertes d'équilibres inattendues. Parmi les commentaires entendus sur l'état des trottoirs, on note aussi les traces de pneus des mini-tracteurs qui laissent d'énormes bosses lorsqu'elles deviennent gelées. «Nos chauffeurs ne peuvent se promener avec le «godet» des tracteurs au ras le sol. La gelée qui sévit l'hiver déplace souvent les tuiles des trottoirs, ce qui occasionne des différences au niveau de la hauteur de chacune d'elles. Les mini-tracteurs pourraient alors frapper une tuile plus haute qu'une autre et briser l'équipement», poursuit M. Gagnon.

Parmi les récentes victimes de glissades, le professeur de journalisme au Département d'information-communication, Gérard Étienne, l'a échappée belle alors qu'il a trébuché à la sortie du stationnement de la Faculté des arts. Bien que mineure, sa contusion au poignet n'est pas sans rappeler le cas d'une jeune femme qui s'était brisée la même partie du corps lors d'une chute, il y a quatre ans. Une entente hors-cour avait alors évité de fâcheux ennuis à l'Université. «De toute manière, les gens qui poursuivent pour les blessures résultant de chutes doivent démontrer qu'il y a eu négligence de la part de l'équipe d'entretien de l'Université», termine le directeur des services auxiliaires de l'Université de Moncton, Normand Dionne, aussi responsable des assurances sur le campus.❑

LA FCE-N.-B. À MONCTON?

Anick F. LOSIER

Le bureau provincial de la Fédération canadienne des étudiant(e)s pourrait être déménagé de Fredericton à Moncton, a indiqué le directeur aux affaires externes de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (Féécum), Bruno Roy, dans une entrevue exclusive au journal Le Front..

En effet, lors d'une réunion la fin de semaine dernière, il a été proposé d'installer le siège de la FCE - section Nouveau-Brunswick à Moncton pour avantager les deux provinces qu'elle désert, soit le N.-B. et l'Ile-du-Prince-Édouard. «A Fredericton, c'est loin pour les universités de l'Ile-du-Prince-Édouard», d'expliquer Bruno Roy.

Il déclare d'ailleurs qu'il serait très avantageux pour l'Université de Moncton d'avoir l'agent de développement de la FCE à proximité. «L'aspect de la francophonie serait bien meilleure».

M. Roy indique également que la Féécum prévoit préparer un document pour la prochaine réunion de la FCE-N.-B. les 2 et 3 mai prochains. «Nous leur donnerons les raisons de notre demande, confie-t-il.

Premièrement, un bureau à Moncton rendrait la FCE plus accessible pour l'ensemble des universités qu'elle représente. Le coût et le fait français seraient améliorés. Finalement, cela permettrait d'aller mieux chercher les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick qui pourraient être intéressés d'adhérer à la Fédération».

Bruno Roy a, par ailleurs, mentionné que la nouvelle Féécum représentée par Josée Chiasson, Paul Ward et lui-même, avait produit une bonne première image. «Nous leur avons fait savoir que nous voulions que l'Université de Moncton soit plus présente au sein de la Fédération, a-t-il indiqué. Les membres présents nous ont bien applaudi.»

LEBLANC À FREDERICTON

Pendant que le reste de la Fédération «estudiantine» était à Saint-Jean, le président, Gino LeBlanc, était dans la capitale provinciale pour participer à l'Assemblée du peuple. Cette réunion d'environ 60 personnes voulait étudier le rapport du Nouveau-Brunswick sur le fédéralisme canadien. «Nous avons surtout étudié la section 4 qui concerne la loi 88, d'indiquer M. Leblanc. L'assemblée a appuyé massivement l'enchâssement qui reconnaît les institutions homogènes françaises comme l'Université de Moncton.» Selon lui, l'enchâssement de la loi 88 dans la constitution canadienne permettrait de protéger la minorité francophone.

De plus, M. LeBlanc a indiqué qu'il avait eu la chance de discuter avec quelques députés francophones de la nouvelle Féécum et de ses projets. Le président de la Féécum s'est dit très satisfait de ces discussions qui étaient, selon lui, très ouvertes.

Gino LeBlanc était le seul représentant de l'Université de Moncton à l'Assemblée du peuple. Même si elle avait été invitée, l'administration universitaire monctonienne était absente faute de représentant disponible.❑

Le Comité disciplinaire: Pour qui, pourquoi?

Clarisse LEFORT

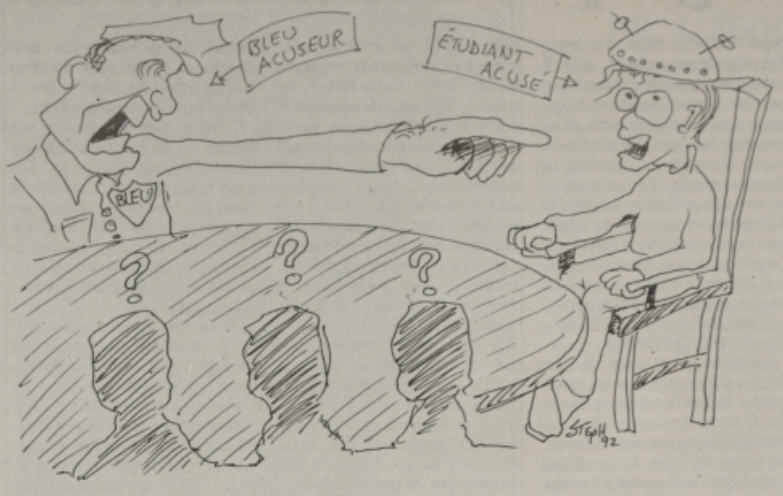

D'après les propos recueillis auprès de Wayne St-Thomas et le président du comité Serge Lamarche. Ce comité disciplinaire, tout le monde en parle un peu sans savoir véritablement comment ça marche. Qu'est-ce donc que cet espèce de Cour qui n'en est pas une? De quel droit peut-elle juger quelqu'un? Qui peut l'utiliser? Dans quels cas et pour quels résultats? Voilà entre autres quelques questions qui viennent spontanément à l'esprit. C'est que l'enjeu est important. Il y a deux scénarios possibles. 1) J'en veux à quelqu'un pour une raison ou pour une autre, et je vais faire une plainte à la sécurité en affirmant que j'ai vu cette personne voler un portefeuille dans un manteau à la caf. 2) Je rentre du Kacho un peu plus tard un soir, et je me fais agresser par une personne qui m'oblige à lui donner ma carte de crédit avec mon code confidentiel, puis qui me frappe. Je vais à la sécurité et je porte plainte pour vol et actes de violence.

Dans les deux cas, le Comité va devoir décider de la culpabilité au nom de l'accusé, donc par conséquent du bien fondé de la poursuite que j'ai intentée. Par quels moyens?

En premier lieu, il faut bien garder en mémoire le fait que la légitimité du Comité vient des règlements internes de l'Université. Le Comité a donc vocation à régler au niveau interne à la communauté universitaire les infractions au règlement de l'U de M. C'est pourquoi il est impossible de se soustraire à ses décisions. Quant à la légitimité de la composition, elle est assurée par la procédure d'élection des cinq membres par la Féécum: trois de ces personnes doivent être, de par les statuts du Comité, des étudiants. Les deux autres membres sont un membre du corps enseignant et un membre de l'administration. Le président choisi et nommé par le Comité lui-même est un des trois étudiants et a une voix prépondérante si les membres sont en désaccord (ce qui peut arriver lorsque seulement quatre membres sont présents à une audience, le quorum permettant au Comité de siéger étant fixé à trois personnes minimum). Actuellement, le président est Serge Lamarche, étudiant en deuxième année de droit et résidant de la résidence LaFrance. Concrètement, les plaintes sont faites soit à la sécurité soit directement auprès du président du Comité. Dans tous les cas, les Bleus mènent une enquête préliminaire, afin de rechercher des témoins éventuels pour appuyer la plainte. C'est encore la sécurité qui, au vu des témoignages et des faits, décide de la gravité de l'infraction: si l'infraction est mineure (fraude des cartes étudiantes, infractions aux règlements sur la boisson, vols mineurs), et si le Comité est d'accord, l'affaire est réglée par les Bleus. Il faut pour cela que le ou la contrevenant(e) accepte de se plier à sa sanction. Par exemple: restituer l'objet volé ou payer la réparation de l'objet détérioré, en plus d'une amende. Les Bleus dans les autres cas vont communiquer le dossier au Comité disciplinaire, dont le président va fixer une date d'audience des parties. En général, cette procédure vise à éviter au contrevenant une condamnation en Cour et un dossier judiciaire. Wayne St-Thomas admet que «l'amende prononcée par le Comité sera souvent plus importante que celle que le contrevenant aurait eue en Cour, mais en échange il n'aura pas à traîner avec lui le fardeau du dossier judiciaire». Il se peut cependant que l'infraction soit trop grave pour que le Comité soit compétent: dans ce cas la sécurité transmet le dossier à la police et la procédure suit son cours ordinaire, à cela près que la partie plaignante peut toujours revenir sur sa plainte et demander à ce que l'affaire aille seulement devant le Comité et pas u criminel, ce qui a l'avantage d'accélérer la procédure et de sanctionner le coupable beaucoup plus vite. Ajoutons que le comité est compétent pour juger des cas concernant à la fois les étudiants et les membres du corps enseignant et de l'administration. Le Comité est donc, d'après Serge Lamarche, «un organe impartial, indépendant de la sécurité», chargé de régler au maximum les problèmes de la communauté universitaire au niveau interne. La sanction peut donc aller, en cas de preuve de la culpabilité (rappelons que, même devant le comité, l'accusé est présumé innocent jusqu'à preuve du contraire!), de la rédaction d'une simple lettre d'excuses à l'expulsion totale de l'étudiant de l'U de M, en passant par l'injonction d'avoir à abandonner un certain comportement et l'expulsion des résidences. Bref, c'est toute une échelle des sanctions qui vise à faire respecter le saint principe de la justice. Mais de la théorie à la pratique, il y a loin de la coupe aux lèvres!❑

Improvisation: Le CUM finit troisième à la CUI à Ottawa

François LEBLANC

L'équipe représentante du Centre universitaire de Moncton a fait bonne figure à la sixième édition de la Coupe d'improvisation universitaire. Ce championnat, qui se déroulait à Ottawa, avait lieu les 6, 7 et 8 mars derniers.

Seuls l'Université d'Ottawa (pour une deuxième année consécutive) et l'Université Laval de Québec ont devancé les représentants du CUM L'Université du Québec à Trois-Rivières a terminé la compétition en quatrième position.

«Le tournoi a bien commencé pour nous. Nous avons remporté deux victoires (une contre l'Université de Chicoutimi et une contre le Centre universitaire St-Louis-Maillet), avant de nous incliner 5 à 3 contre Laval», explique Paul Ward, un des joueurs du CUM. «Nous avons rencontré deux équipes moins fortes au début de la compétition, et lorsque nous avons joué avec l'Université Laval, nous avons eu un petit surplus de confiance», poursuit-il.

Par ailleurs, un honneur individuel est allé à Luc LeBlanc. Il a été choisi le joueur le plus sympathique du tournoi. Un honneur, semble-t-il, bien mérité pour ce vétéran.

Ce tournoi était le dernier pour deux vétérans de l'impro monctonnien. Eric Butler et Robert Gauvin ont accroché leur gilet au clou de la retraite. Ces deux joueurs ont maintenant terminé leur carrière d'improvisateurs universitaires. «On espère les revoir. On aimerait qu'ils puissent participer à l'organisation de la ligue ou de la CUI, l'an prochain», laisse savoir Paul Ward.

CUI à Moncton en 1993

Bien qu'il ne manque que la confirmation officielle de la part des autorités de la Coupe, la CUI devrait se tenir au CUM en 1993. «Si tout va bien, la septième édition de ce prestigieux tournoi universitaire aura lieu dans le nouveau centre étudiant, au mois de mars prochain», déclare M. Ward. Selon lui, il est important que cet événement canadien d'impro se tienne à Moncton. Cela permettra à l'improvisation de remonter la pente. «On est un peu dans le creux d'une vague», lance-t-il.

Il n'y a pas eu de problème majeur à la candidature du CUM Les autres équipes n'ont pas soulevé d'opposition. «Nous sommes arrivés bien préparé à Ottawa. Nous avions un document détaillé qui couvrait tous les petits points importants (horaire, commanditaires, participation de la communauté)», mentionne Paul Ward.

«Si le centre étudiant n'est pas prêt, nous trouverons d'autres salles de théâtre, comme la salle de l'auditorium Jacqueline Bouchard», souligne-t-il.

Le tournoi de 1993 devrait regrouper douze équipes comparativement à dix pour cette année. Ce qui veut dire, en termes d'organisation, 120 joueurs, vingt-cinq juges et arbitres et une soixantaine de bénévoles. Cependant, Paul Ward espère avoir l'appui de l'Université de Moncton. «Ça nous prend un employé à temps partiel, juste pour que le tout soit bien coordonné au niveau de la logistique», a conclu Paul Ward.❑

Un anglophone contre le CoR

Juliette BLANCHARD

M. Brian Matthews est gérant à la Banque Royale de Moncton à l'angle des rues Mountain et MacBeath. Il occupe ce poste depuis un an et demi mais voilà déjà 20 ans qu'il travaille au sein de la Banque Royale. M. Matthews est un anglophone qui peut lire le français mais ne le comprend que très peu. Il a une opinion marquée au sujet du parti CoR et craint les conséquences d'une éventuelle séparation du Québec.

D'abord M. Matthews voit les Acadiens comme des êtres forts, très motivés, des gens avec une histoire remarquable.

D'ailleurs, le livre «The Expulsion» l'a beaucoup impressionné. Il les respecte et ressent une profonde sympathie pour eux. Il ne croit sincèrement pas que les Acadiens et les francophones représentent un danger pour les anglophones. M. Matthews estime que chacun a droit à sa langue et à sa place dans cette province.

LE NOUVEAU PARTI COR

Le gérant de banque n'appuie pas du tout le nouveau parti Confederation of Regions (CoR). «C'est un parti trop extrêmiste». Selon lui, les partisans de ce groupe sont des gens frustrés qui ne sont pas capables de s'organiser. Si ce n'était pas la «famille» CoR, ils auraient créé autre chose.

M. Matthews ne croit pas que ce groupe aidera les personnes unilingues anglophones du Nouveau-Brunswick. D'après lui, ce clan, qui ressemble un peu au Ku Klux Klan, ne réussira pas à abolir le bilinguisme officiel au Nouveau-Brunswick. «Le respect grandissant des deux langues officielles reflète la réalité de la population dans laquelle nous vivons présentement. On devrait les respecter selon l'endroit et le nombre de gens qui les parlent».

En effet, affirme le gérant, les gens sont de plus en plus conscients de cette réalité et la Banque Royale ne fait pas exception à cette règle. Au cours des dernières années, elle a considérablement augmenté le nombre de ses services bilingues. Les enseignes sont dans les deux langues, les dépliants aussi. Du côté des emplois, la Banque essaie d'équilibrer le nombre de postes unilingues et bilingues, sans toutefois négliger les compétences requises. Le ratio à respecter est d'environ 30 postes bilingues pour 70 postes unilingues anglophones.

PAS DE SÉPARATION DU QUÉBEC!

Selon M. Matthews, il y a deux raisons principales pour garder le Québec dans le Canada. D'abord à cause de sa situation géographique avantageuse, au coeur du pays. La seconde, parce que le Canada a besoin du Québec et le Québec du Canada. Perdre un, c'est perdre l'autre. «Les provinces atlantiques ne survivraient pas non plus économiquement», affirme-t-il.

La séparation du Québec apporterait aux États-Unis l'occasion rêvée de s'emparer des plus faibles provinces. Ils ne peuvent pas attaquer présentement, mais si le Canada se sépare et s'effondre, ce sera facile. «Le Québec vivrait par lui-même, du moins pour le moment. Les plus grosses provinces telles l'Ontario et le Manitoba pourraient survivre un bout de temps». Les provinces atlantiques seraient probablement prises par la partie est des États-Unis à cause de leur proximité.

Si le Québec se séparait, ce serait mauvais pour l'économie. Les gouvernements élèveraient des barrières juste pour rendre les échanges plus difficiles. «Le Québec recevrait sa part de la dette du Canada. De plus, il n'aurait plus droit aux avantages canadiens tels le passeport et l'argent. Les problèmes économiques des provinces atlantiques seraient pires».

L'ÉCONOMIE - LA RÉCESSION

La récession de cette année est plus difficile que celle de 1979-1981. Tout était «temporaire» à ce moment-là, explique M. Matthews. Cette fois-ci, les mises à pied sont définitives et il n'y a personne pour venir remplacer les compagnies qui ferment. Ça ne peut pas durer éternellement. «Les emplois sont essentiels pour les gens qui reçoivent de l'assurance-chômage ou du bien-être social. A l'aide de ces emplois, ils peuvent payer leurs taxes et c'est cet argent qui fait rouler l'économie».

De plus, cette récession touche directement la Banque Royale. «Nous sommes les principaux investisseurs des entreprises au Canada. S'ils traversent des temps difficiles, nous les avons aussi». Les gens qui empruntent et qui font faillite ne peuvent plus payer leurs dettes. Ils ont tout perdu, tout vendu et n'ont plus d'autres acquis qui puissent aider à payer le reste de cette dette.

Cette année, les profits ont baissé de 20% au Canada, ça veut dire une récession. Les gens n'empruntent pas! Sur le plan international, la Banque Royale a très bien traversé l'épreuve. Il faut dire que le remboursement inattendu de certaines compagnies a beaucoup aidé.

En ce qui concerne les emplois, aucune succursale de Moncton, du Nouveau-Brunswick et peut-être même du Canada, n'a été touchée. Aucun employé n'a été renvoyé, aucun poste n'a été coupé. «Nous sommes tous très occupés. Nous connaissons des conjoints d'employés qui ont perdu leur emploi».

Pour contrer la récession, M. Matthews affirme qu'il faut cesser de diminuer les taux d'intérêt. Le valeur élevée du dollar canadien doit absolument baisser. De plus, les gouvernements fédéral et provinciaux doivent cesser d'emprunter à l'extérieur du Canada et investir au Canada.

Finalement, M. Matthews exprime le souhait de voir ses trois filles, de 16, 9 et 8 ans, grandir dans un pays uni. Il espère aussi qu'elles pourront développer un sentiment d'appartenance, un sentiment d'être Canadiennes. «Les Canadiens semblent avoir un sentiment d'apathie envers eux-mêmes alors qu'ils sont très respectés presque partout dans le monde», avoue-t-il.❑

"Le marchand de mémoires"

Clarisse LEFORT

«Je me suis perdu dans la mémoire des aubes», dit le marchand de mémoires. Pas dans la nôtre en tout cas!

Dimanche dernier, le théâtre de l'Escaouette a présenté au public la première du «Marchand de mémoires», première de Jean-Philippe Raîche, désormais jeune auteur acadien. Mise en scène par Maurice Arseneault, la pièce était essentiellement destinée aux enfants. Le décor était donc volontairement «bubble gum», les acteurs accessibles à un public jeune et la scénographie enlevée, trépidante, destinée à relever d'une petite dose d'humour les scènes un peu trop ardues pour des enfants.

La salle de spectacle du pavillon Jeanne-de-Valois était aux trois-quarts occupée par un public hétéroclite, ce qui tiendrait à prouver que dans chaque grande personne, un enfant se cache!

«Le marchand de mémoires», c'est avant tout un texte magnifique, riche, émouvant et drôle à la fois. C'est l'histoire d'une grand-mère, Blanche, et de sa petite fille Eugénie. Toutes deux veulent retrouver Joseph Dumont, premier amour de Blanche et grand-père d'Eugénie, disparu lors d'une tempête il y a cinquante ans.

Joseph, il est l'autre côté de la fenêtre, dans un autre monde, celui de la mémoire; un monde avec son marchand et son dragon. Or, seul le marchand sait où est Joseph Dumont, et seul le dragon peut le ramener sur la terre, dans une nouvelle tempête.

L'histoire, c'est donc celle d'une quête et d'une découverte. C'est d'abord la quête d'un ailleurs, où le passé rejoint le présent, où l'amour ne peut pas être déçu, ou la mort n'a pas le droit d'asile.

C'est ensuite la découverte de l'immortalité à travers le souvenir et l'amour, et le constat inéluctable qu'on est toujours en quête de quelque chose, d'autre chose. Quand le rideau se baisse, on y croit. Peu importe ce à quoi on croit. Il est certain que les enfants voient que la petite fille a retrouvé son grand-père et Blanche, son premier amour, et que la vie peut désormais continuer ainsi. Il est probable aussi que, dorénavant, les enfants aimeront encore plus les dragons. Pour les adultes, c'est une autre affaire!

Chacun sait que l'enfance a cela de merveilleux qu'elle fait tout voir au premier degré, simplement. Mais elle a cela de terrible que, quand on est adulte, on s'en souvient mal, parfois pas du tout.

Tellement mal que finalement, comme le souligne M. Arsenault, «les enfants comprennent bien mieux la pièce que nous».

Pourtant cela n'est pas si sûr. Les enfants ont ri, souvent, surtout lors des situations rendues comiques par la scénographie, soit essentiellement par les jeux de mouvements.

Mais si les adultes ont souvent associé leurs rires à ceux des enfants, la réciproque est moins vraie. Maurice Arsenault et l'auteur le disent: «C'est une pièce qui autorise deux niveaux de lecture». A l'écoute du texte, cela semble évident. Il y a le premier degré, celui de l'histoire charmante, enchanteresse et chargée d'émotions parfois violentes (la peur, l'amour, la curiosité, les larmes même!). Et il y a le second degré, celui de la quête, celui des adultes, enchanteur certes, mais diablement inquiétant aussi. C'est là peut-être que réside le seul défaut de la mise en scène, l'obstacle qu'elle n'a pas su surmonter parfaitement. L'obstacle, c'est l'ambiguité volontaire et permanente du texte de M. Raîche. C'était que la mise en scène ne fasse pas la différence entre les deux niveaux de

SUITE EN PAGE 5

CKUM: la combinaison gagnante!

Un délice pour les yeux et l'imagination

L'EXPOSITION «JEUNES SCULPTEURS»

Julie CARPENTIER

Ce mois-ci, les milliers de livres de la Bibliothèque publique de Moncton côtoient les sculptures de seize artistes du Nouveau-Brunswick. Il est hors de doute que cette union fait bon ménage. Pour l'occasion, étudiants et finissants de l'Université de Moncton et de l'université Mount Allison de Sackville exposent des oeuvres de diverses dimensions.

À l'entrée de la bibliothèque, l'impressionnante «Bird house subdivision» capte l'attention. De multiple rangées de maison d'oiseaux forment un paradis si réel pour ces petits volatiles que j'ai surpris un gamin à dire: «Ils mettront peut-être des oiseaux dans cette maison !». J'ai alors compris que les exposants avaient atteint un de leurs objectifs: provoquer l'imagination de leur public.

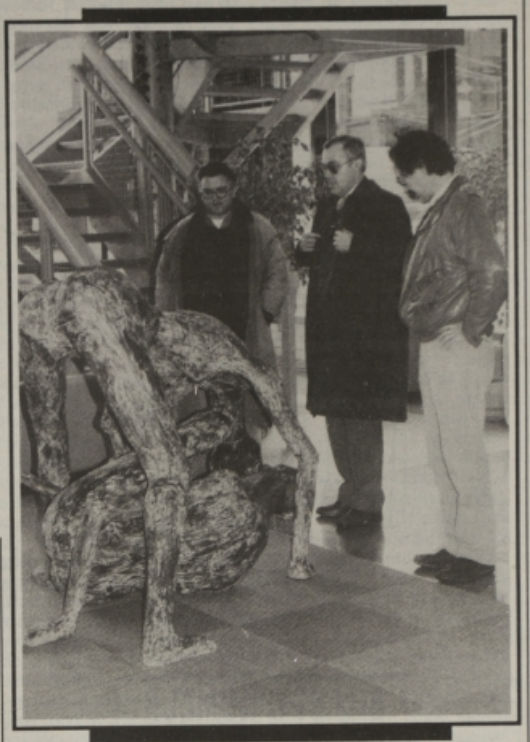

Trois pas plus loin, Diana Leblanc nous étonne avec une sculpture gigantesque de deux formes humaines en plâtre. Et le périple continu à l'étage supérieure de la bibliothèque.

N'allez pas croire que seules les oeuvres volumineuses ont suscité mon intérêt. Au contraire, de petits livres insolites m'ont également charmé. Chaque page comprend un relief ou une décoration originale et multicolore. Ou encore «L'horloge médiatique» qui exécute un mouvement de va-et-vient au rythme d'un ressort. Le travail de création réunit pour cette exposition est phénoménal.

Sa particularité tient au fait qu'elle est le fruit de plusieurs sculpteurs, ce qui génère une diversité brillante. D'ailleurs, André Lapointe, coordonnateur du projet souligne: «Ces artistes ont été choisis pour leur professionnalisme et leurs préoccupations face aux tendances actuelles.»

La tendance est sûrement à l'utilisation de formes et de matériaux variés: bois, marbre, métal, plumes de paon, fleurs séchées, et «amoureux» (ces petites boules qui s'agrippent immanquablement aux vêtements lors de promenades en forêt).

L'exposition vaut le déplacement. D' ailleurs, je suis si préoccupée de partager mon enthousiasme que j'ai oublié de vous dire le titre de l'exposition! JEUNES SCULPTEURS, jusqu'au 3 avril à la Bibliothèque publique de Moncton.

SUITE DE LA PAGE 4

lecture assez efficacement. Il s'en trouve que les enfants ont probablement eu quelques difficultés à comprendre tout le déroulement de la trame, tandis que les adultes oscillaient entre le point de vue de l'enfant et celui de la grande personne, sans pouvoir choisir définitivement entre les deux. Bien sûr, la confusion tient au texte, et elle estvolontaire. mais une mise en scène pour les enfants (la pièce n'est présentée au public qu'une fois, et toutes les autres fois dans les écoles) pourrait être à la fois plus légère et plus fantastique. Mais malgré cela, le plaisir de l'adulte comme de l'enfant est bien réel. Le théâtre l'Escaouette nous a offert à tous un spectacle rafraîchissant, amusant, confondant parfois.

Pourtant pour en arriver là, il a fallu à l'équipe du théâtre et à Jean-Philippe Raîche des heures de travail. «Écrire est un métier» dit l'auteur de la pièce, «surtout écrire du théâtre». L'originalité de la production de la pièce vient de ce que le spectacle que nous avons vu dimanche est le fruit d'un travail d'équipe: à la base, il y a le texte de M. Raîche. Mais, tout de suite après, étape par étape, l'équipe du Théâtre de l'Escaouette est intervenue indirectement dans l'écriture de chaque scène, pour guider l'auteur vers un texte véritablement dramaturgique.

Le résultat est-il fidèle à l'idée que l'auteur s'en faisait? Jean-Philippe Raîche a-t-il aimé la mise en scène de son texte? D'ailleurs, est-ce toujours son texte? Réponse au prochain épisode, la semaine prochaine, dans une entrevue avec l'auteur.❑

ENOF C. ENOFF

L'UQTR, LES CHAMPIONS DE L'ÉGOCENTRISME?

«Si un joueur veut venir étudier en français et continuer à jouer au hockey, Trois-Rivières est la seule université à pouvoir offrir un tel choix», déclare l'homme lors d'un reportage diffusé sur les ondes de TSN, samedi dernier.

Cette citation sort de la bouche de Robert Beaudouin, vice-recteur aux finances de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR). Étonnant, n'est-ce pas? Ces mots, si courageusement prononcés par cet énergumène égocentrique, démontrent bien comment le succès peut monter à la tête de quelqu'un.

Le problème est que monsieur Beaudouin a oublié un petit détail: l'Université de Moncton est également une institution où un joueur peut faire ses études en français et jouer au hockey.

Oui, oui, je vous le jure: on peut étudier en français au Nouveau-Brunswick.

J'ai dit à mes amis que ce petit Québécois à la «con» devrait se faire greffer un cerveau. Je dois retirer mes paroles. C'est une carte géographique qu'on devrait lui greffer dans le *jelly-bean* qu'il a au-dessus des épaules.

C'est beau le succès. Ça permet d'attirer l'attention sur soi et de faire passer des messages. Sauf que, lorsqu'on a cette attention, on ne peut se permettre d'erreurs. Parlez-en aux joueurs de l'équipe de hockey ou de soccer. Les médias ne pardonnent pas!

Pour répliquer à cette pauvre cloche, vice-recteur à l'égo de l'UQTR, j'aimerais souligner que quelques Québécois ont fait leur marque sur la scène du hockey universitaire... sans passer par votre minable petite université ethnocentrique à l'égo aussi gros que la Terre. Est-ce que Pierre Cliche vous rappelle quelque chose? Mathieu Béliveau, de Boucherville, est étudiant à l'Université de Moncton et joue au hockey pour les Aigles Bleus. Et que dire de Dany Gauvin, de Sept-Iles (au Québec, faut-il le rappeler?)? Il a choisi de poursuivre ses études à l'UNIVERSITÉ DE MONCTON et non à l'Université de Grosses Têtes Enflées qui emploie votre personne. Ces noms sonnent-ils une cloche dans votre immense tête (qui contient autant de liquide que le fleuve St-Laurent). Et puis-je rappeler à votre «humble personne», le nom de Claude Vilgrain? Il joue dans les rangs professionnels. Même que les Aigles développent des joueurs acadiens. Charles Bourgeois, vous connaissez? Il a joué au hockey professionnel avec les Blues de St-Louis et les Flammes de Calgary. Puis, des Français (de France) l'ont embauché comme entraîneur. Dois-je signaler à sa sainteté, le vice-recteur de l'UQTR, que M. Bourgeois a ÉTUDIÉ et JOUÉ AU HOCKEY à l'Université de Moncton?????

Il ne faudrait pas oublier Claude Gosselin, pilier de l'équipe championne du Canada en 1990. Ce joueur s'alignait pour une université francophone: l'Université de Moncton. Pas l'UQTR!!!

Je commence à comprendre pourquoi les autorités de la ligue universitaire de l'Ontario ont jeté l'UQTR en dehors de ses rangs. Votre égo aurait pris toute une division juste pour vous garder. J'espère que votre université jouera quelques matches contre Moncton (qui est, soit-dit en passant, situé au sud-est du Nouveau-Brunswick, province du Canada). Vous allez en manger toute une. Pas physiquement: mentalement. Le choc culturel sera terrible Eh! les Néo-Brunswickois parlent français! Incroyable!

SUITE EN PAGE 7

BECO OÙ LA QUALITÉ COÛTE TOUJOURS MOINS BECO

VENTE SUR MANTEAUX DE CUIR À PARTIR DE 189.99 $

AVEC CHAQUE ACHAT COURREZ LA CHANCE DE GAGNER 500.00 $

AU KEDDY'S BRUNSWICK HOTEL DEPUIS 1975
STATIONNEMENT À L'INTÉRIEUR SITUÉ À L'ARRIÈRE DE L'HÔTEL

EDITORIAL

Anick F. LOSIER

"Ah, si vieillesse savait..."

Samedi, c'est la journée de la jeunesse partout dans la province. Eh oui! Nous ne sommes pas si vieux que cela, voyons! Cette journée, elle est dédiée aux jeunes d'âge, jeunes de coeur, jeunes de tout! Nous, les universitaires, nous sommes les «jeunes adultes».

Il est alors l'heure de se poser quelques questions...

Les «adultes» sont souvent là pour nous critiquer. Insoucient, irresponsable, paresseux sont des mots que l'on accroche souvent à celui de «jeune». Du côté jeunesse, on croit que les «adultes» n'écoutent pas, ne sont pas intéressés, ne donnent pas de chance. Bon! Qui a raison? Qui ne l'a pas?

La Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton est un exemple de «jeunes» (adultes, du moins) qui sont assez responsables pour voir aux besoins des étudiant(e)s. La Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick veut promouvoir la langue française chez les jeunes pour ainsi contrer l'assimilation par la langue de Shakespeare. D'autres fédérations encore comme la Fédération des jeunes libéraux, des jeunes conservateurs, des jeunes néo-démocrates se rallient à leur parti politique dans lequel ils croient. Ce n'est qu'une petite portion d'exemples qui prouvent que OUI les jeunes sont capables d'assumer des responsabilités, de s'organiser et de démontrer du savoir-faire. Or, je ne dis pas qu'il n'y a pas des exceptions à la règle. Mais d'un autre côté, n'y a-t-il pas de «vieux paresseux»? Pourquoi ces derniers sont-ils moins visibles?

Il semble que l'image des jeunes est stéréotypée. Le jeune, c'est celui qui n'a pas d'inquiétudes. Le jeune, c'est celui qui fait vivre les clubs. Le jeune, c'est celui qui a tout: la liberté. Ce n'est pas parce que l'on n'a pas des cheveux gris (et encore certains de nous en ont déjà) que l'on n'est pas accablé de pressions.

Les jeunes semblent avoir moins de responsabilités mais là, on se trompe radicalement. Sur le campus, par exemple, combien de jeunes voyons-nous participer à plusieurs différentes activités parascolaires pour rendre la vie plus intéressante? Des centaines, c'est sûr! Président(e) de conseils étudiants, d'associations de toutes sortes, représentant(e)s de facultés, ne sont que quelques exemples! Il y a au-dessus de quinze organisations de ce genre sur le campus de Moncton seulement.

Puis, vient la question de la hausse des droits de scolarité. Pour contrer ce couteau dans le budget des étudiant(e)s, on veut prendre des actions. Et quand on dit ON, c'est la Fédécum et tous les étudiant(e)s. Mais on se heurte à un problème assez important. Les «grandes personnes» ont des préjugés sur les jeunes. Il y a quelques années, Louis-Philippe Blanchard avait blessé en disant, à l'annonce d'une nouvelle hausse des droits de scolarité, que ce serait «moins d'argent gaspillé dans de la bière». L'image du jeune par l'adulte semble déjà toute faite pour l'exemple de quelques-uns. C'est déplorable.

Mais, être un jeune aujourd'hui, demande plus de responsabilités qu'on ne le croit. On naît: il faut absolument que l'on apprenne les rudiments de la vie (parler, marcher, apprendre à se débrouiller). Puis, on doit aller à l'école pour apprendre à lire, écrire et compter. Plus tard, si l'on désire avoir une carrière, on va à l'université ou au collège. On sort de l'université ou du collège et l'on est même pas certain d'avoir un bon emploi. Alors, si l'on regarde cette situation d'un côté dramatique, on s'aperçoit que toute notre vie, on prépare sa vie adulte. Ce n'est pas drôle, tout ça. Et les adultes, ils osent appeler cela de la liberté? La pression pèse énormément.

Et puis, les adultes n'ont-ils pas déjà été dans ce stade de la vie? Ne savent-ils pas combien il est difficile d'essayer d'avoir une voix dans un environnement où on ne nous en donne à peine le droit?

C'est vrai que lorsque l'on est «adulte», on doit donner l'exemple. Il y a alors cette constante mise en garde où l'on doit se cacher si l'on commet des fautes. On a peur d'être pointé du doigt. Donc, lorsque l'on est adulte, on a beaucoup de préjugés et d'insécurité. Alors que jeune, on est moins préoccupé par «les autres».

Plus on vieillit, plus on devient sage, dit-on. J.-J. Rousseau dit:

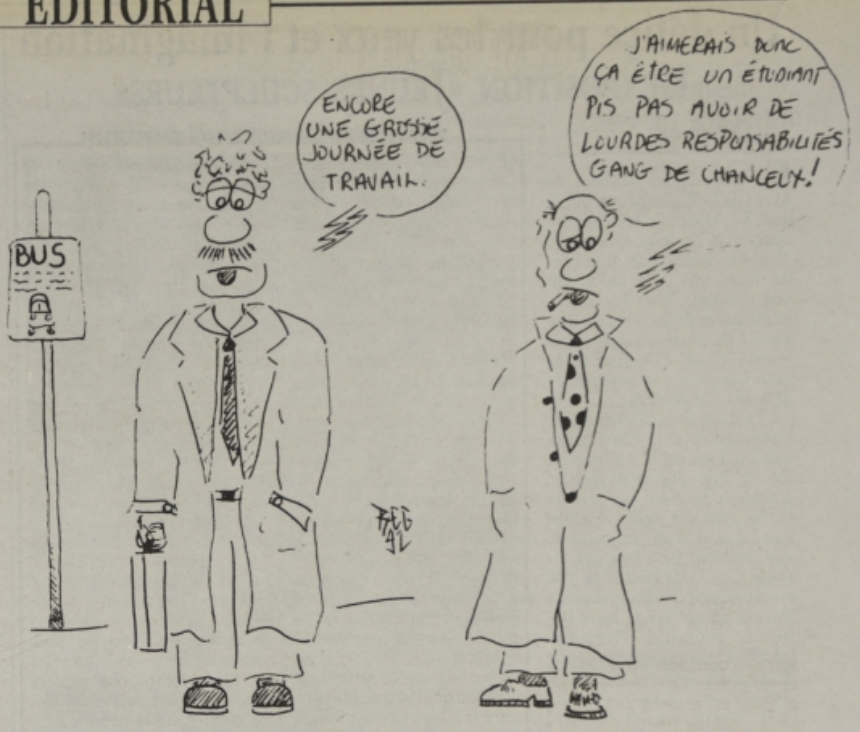

BILLET D'HUMEUR

Manon POCHIC

Boire et Marcher:
Attention danger!

Il y a vraiment des années où tout va mal. L'hiver a été long à arriver, mais il n'en finit plus d'y rester.

Nos gouvernements sont perdus et cherchent désespérément la lumière au bout du tunel.

Les étudiants, comme les autres, subissent la récession et les bars de la ville enregistrent une baisse dans leurs chiffres d'affaires. Bref, le mauvais sort semble bel et bien s'acharner contre nous. Tenez même par exemple, l'eau boude! Ah oui, c'est le moins que l'on puisse dire. Sans doute consciente de ce qui arive et pour le moins sceptique à l'égard des solutions proposées, elle a tout naturellement revêtu son habit de deuil. Ainsi donc la population du «Grand Moncton» nageait dans la «gadoue». Il semblerait que ce soit une des conduites principales de la ville qui ait fait défaut. On avait peut-être pas mis le prix! Allez qui ont coûté cher à la commune. Non, pas comme le déneigement! N'exagérons rien! N'empêche que mis bout à bout, ça fait des trous dans un budget, et notre ami Léopold se devra de combler ces tâches noires. Vous allez voir les nouvelles taxes! Ceci étant dit, il n'y a pas que l'eau de la ville qui est dans un état lamentable. Regardez autour de vous et analysez l'état des trottoirs au CUM. C'est vraiment aberrant. Les pauvres piétons sont obligés de marcher sur la chaussée, ce qui est dangereux pour eux-mêmes, mais aussi pour les automobilistes. Il faut dire que l'on na rien fait pour éviter cette couche de glace, à part les quelques grammes de gravillon dispersé par-ci par-là. Qu'est-ce qu'on attends?

Qu'un pauvre étudiant revienne avec la jambe en dessous du bras? Au fait en cas d'accident, est-ce que la victime est prise en charge par

LE FRONT

Directeur
Sami SAHLI

Rédactrice en chef
Anick LOSIER

Chef de pupitre
Manon POCHIC

Rédacteur sportif
N.

Montage par ordinateur
graphico (Michel Babineau)

Photographe
Margo GREEK

Correctrices
Annie PICARD
Michèle BRIDEAU
Clarisse LEFORT
Nancy WALCH

Caricaturiste
Stéphane DAIGLE
Benoît GAGNON

Livreur
Marco LACOURSIÈRE

Directeur de la publicité
Gille SAVOIE

Dactylographie
Dominique RIOUX

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton, 159 avenue Massey, Université de Moncton, N.-B., E1A 3E9. Téléphone: 858-4526
Le montage est fait par graphico, Moncton, N.-B., E1C 5W9, téléphone: 854-2527 ou 856-8406 ou 852-0805
L'imprimerie est faite par Acadie Presse, C.P. 1300 Caraquet, N.-B. E0B 1K0.
Tous les textes et renseignements doivent être soumis au plus tard le vendredi à 18h00 pour publication la semaine suivante.
Dans les textes présents, l'usage du masculin a pour seul but d'alléger les textes sans aucune intention discriminatoire. La direction du journal encourage toutefois les journalistes à utiliser des termes neutres.
LE FRONT ne se rend pas responsable de la page de la Fédécum. Le contenu de cette page est la responsabilité de l'exécutif de la Fédécum.
LE FRONT ne se rend pas responsable

C'EST VOUS QUI LE DITES...

AUTRUCHE ET RÉSIDENCE LAFRANCE

L'article de Manon Pochic (Quand le journal a une voix..., Le Front, 12 mars 1992), disait: «Outre le fait qu'il se doit d'informer, il peut aussi analyser, critiquer et observer.» Les lignes qui suivent ont pour but d'informer, d'analyser et de critiquer la vie à la résidence LaFrance, le tout basé sur des observations et faits réels.

Commençons d'abord par l'application pour la résidence; on demande à l'applicant s'il veut demeurer sur un étage... tranquille... ou pas. Le système semble bien fonctionner puisque si vous êtes «brave» et prenez le risque de vous aventurer au onzième étage (étage non tranquille), vous pourriez arriver au milieu d'une bataille de «balounes d'eau»; la senteur sur cet étage est infecte, sûrement à cause de toutes ces substances imbibées dans le tapis des corridors ou séchées sur les murs. Le téléphone de cet étage est arraché de même que la machine distributrice de papier dans la salle de toilettes. Si vous entendez des détonations, ne vous inquiétez pas, nous y sommes maintenant habitués; il ne s'agit pas d'un fou furieux comme celui de l'école Polytechnique de Montréal..., non, il s'agit d'une autre sorte de fous qui font éclater des pétards dans les chambres, salles de toilettes, corridors, escaliers et autres. Plusieurs résidents de cet étage (ce n'est pas le seul) sont armés de pistolets à eau et (ou) de bouteilles d'eau, non pas pour éteindre le feu que pourraient causer les pétards, mais bien pour mutuellement s'arroser. Lorsque ces «armes légères» ne suffisent plus, ils peuvent carrément inonder une chambre en passant de l'eau sous la porte, notamment celle de leur animateur d'étage. D'après les témoignages entendus de la part de résidents de cet étage, les activités décrites ci-haut se passent régulièrement. Je ne décris pas un événement isolé, sauf cette radio-cassette qui a été projetée du onzième étage jusque dans le stationnement du directeur-adjoint de la résidence; inutile de spécifier les conséquences d'une radio reçue sur la tête provenant d'une telle hauteur; heureusement, c'est un événement isolé!!!

Si vous allez maintenant au neuvième étage, bien malin celui qui pourrait deviner d'où provient toute cette merde sur le tapis. Des trous de 25 centimètres de diamètre ornent les murs. Tout comme au onzième étage, on se promène avec des fusils à eau; oui, on est bien à l'université... Pour que tout le monde comprenne bien l'aspect physique de ces deux étages, on pourrait les comparer assez facilement à deux soues à cochons. Je m'excuse auprès des résidents de ces étages qui se respectent, mais c'est la seule expression que j'ai trouvée pour décrire les lieux. Pouvez-vous imaginer qu'on demande au personnel de la maintenance de la résidence de nettoyer ces lieux sans que la direction prenne des mesures «efficaces» pour corriger la situation? Ceux qui ont certaines notions de propreté et de civisme apprécient votre travail et n'ont aucune objection à ce que vous invitiez vos patrons à faire le travail pour une journée sur ces étages où plusieurs semblent être à l'aise dans leur merde; peut-être que ce serait la seule solution pour que quelqu'un bouge et fasse cesser les actions de ces «enfants» laissés à eux-même.

Pour plusieurs résidents voulant profiter d'une certaine qualité de vie dans la résidence, ils sont sérieusement dérangés par le bruit des guitares électriques avec amplificateurs, le tapage des batteries et le son des chaînes stéréophoniques des plus puissantes. Le bruit peut durer souvent jusqu'à deux heures du matin et ce, plusieurs fois par semaine. S'ils se plaignent directement à ceux qui causent le bruit, ils se font rabrouer et ont peur d'en subir les conséquences. Les plaintes aux animateurs ne portent souvent aucun fruit. A quoi s'applique donc la tâche du conseil des résidences? En particulier celle qui consiste à «favoriser une vie en résidence agréable et enrichissante, du point de vue para-académique autant qu'académique» (Information, LaFrance, 1991-1992).

A un résident demandant au chef du service de logement de l'Université de le changer de chambre parce qu'il ne pouvait plus supporter le bruit, on lui a offert deux options: trouver un autre résident demeurant seul qui voudrait bien l'accepter, ou prendre une chambre simple sur un autre étage, mais en payant un supplément. Pourquoi un étudiant devrait-il être dans l'obligation de changer de chambre pour ne pas faire violer son droit de dormir paisiblement, son droit d'étudier en paix ou simplement son droit de ne pas entendre le vacarme de ses voisins? Parce que la direction ne veut rien voir... Pourquoi le résident du onzième, du dixième ou du neuvième étage n'aurait pas droit aux mêmes conditions qui prévalent aux deuxième et troisième étages? Tranquillité, climat propice à l'étude et respect mutuel entre résidents. L'accent a surtout été mis sur les neuvième et onzième étages mais il ne faudrait pas penser que ce qui est décrit dans ces lignes est exclusif à ces étages, les résidents d'autres étages sont aussi les victimes de ces pollueurs de la qualité de vie en résidence. Voici d'autres faits constatés; on crache dans les escaliers, des propos racistes sont écrits sur les murs des ascenseurs, de la poudre à laver traîne sur les rampes d'escaliers, on donne des coups de pieds dans les murs ou on fait sonner les alarmes d'ascenseurs à deux heures du matin, on tient un langage abusif envers le personnel de la résidence, entre autres, un «mange de la marde» bien écrit à une fille responsable du nettoyage des chambres; dommage qu'elle se soit faite dire par son patron de ne pas se plaindre afin d'éviter des troubles!

Tout se résume aux standards qu'on veut bien se donner et à la définition qu'on donne à la qualité de vie à la résidence. Faut-il réserver des étages à ces résidents qui croient que tout leur est permis pour qu'ils puissent transformer ces lieux en «soues à cochons», pour qu'ils briment la liberté d'autrui, pour qu'ils mettent en danger la sécurité des autres résidents, ou faut-il assurer à chacun la possibilité d'évoluer dans un climat de respect mutuel et propice à son développement éducationnel et académique? Faudrait-il modifier l'aspect peu invitant de la salle d'étude pour inciter et accommoder les étudiants, ou si cet aspect de la vie en résidence ne compte pas? Faudrait-il déménager la très bruyante machine à boules du salon à la salle de ping-pong ou si on considère que ceux qui ne veulent pas entendre cette machine n'ont qu'à aller ailleurs?

Une question! Pourquoi n'a-t-on pas de machine distributrice de condoms à la résidence LaFrance (ou partout ailleurs sur le campus)? Selon mon animateur d'étage, c'est parce que les parents qui viennent à la résidence pourraient croire

SUITE EN PAGE 8

SUITE DE LA PAGE 5

Il faudrait décerner un prix aux reporters de TSN pour ce petit document. Ils nous ont fait voir l'UQTR sous son vrai jour.

En passant, M. Beaudouin, soyez soulagé: si vous daignez venir jouer contre l'Université de Moncton, votre humble institution n'aura pas d'autres déboursés que le transport, le coucher et la bouffe. Parce que, en ACADIE, on a l'ÉLECTRICITÉ! Oui, oui, je vous le jure. L'eau est potable (sauf au printemps...), on a des restaurants et le câble est distribué dans le Moncton métropolitain sans problèmes (on reçoit même des postes de Montréal).

Par contre, apportez votre anti-gel: une tête d'eau est si vite gelée....❑

COMMENTAIRE

«Don't Worry, be Happy?»
LE COMITÉ DISCIPLINAIRE

Clarisse LEFORT

En parlant du Comité disciplinaire, on devrait pouvoir fredonner ce petit air bien connu. Car s'il est un organe qui doit impérativement bien fonctionner, être impartial et juste, c'est bien le Comité.

Manque de bal, tout n'est pas rose, loin s'en faut!

Imaginons donc: je me promène tranquillement sur le campus (en fait, je ne sais pas si ça vaut bien la peine de s'y promener mais bon!) quand un garçon me croise, me donne un coup de poing en m'insultant et s'en va. Le temps de reprendre mon souffle, il est déjà en train de raconter à ses copains que je l'ai traité de «gros lard» quand il est passé à côté de moi, et qu'il vient donc de défendre vaillament son honneur. Imaginons toujours: comme on entend parler des Bleus à tous les coins du campus, et comme par ailleurs on sait qu'ils sont là pour assurer la sécurité, ça se voit à leur gabarit!, c'est évidemment à eux que je vais raconter mon histoire. On écoute avec beaucoup d'attention, et puis on me demande si je veux bien mettre ma déclaration par écrit, juste pour avoir une preuve plus tard que j'ai bien racontés ça tel jour à telle heure.

Puis on me demande (Wayne St-Thomas me demande): «accepterais-tu de témoigner devant le Comité disciplinaire?». «C'est quoi c't'animal là?», que j'devrais répondre. Car il faut bien le dire, le premier truc qui cloche dans l'organisation du Comité, c'est que personne ne sait comment ça marche avant d'y être passé! Et quand on y est passé, il me semble qu'on n'a pas très envie de renouveller l'expérience!

Bref, reprenons le cours de notre histoire, oh! combien passionnante! Que j'accepte de témoigner ou non, en fait, ça n'a pas grande importance. Les Bleus prendront de toute façon la décision qui leur semble bonne, puisque la partie plaignante devant le Comité, ce n'est plus moi, ce sont eux!

Remarquez que ça n'est écrit nulle part, surtout pas dans les règlements du Comité. C'est juste que c'est «plus pratique». Donc, même si je n'ai pas envie d'aller devant le Comité, la Sécurité peut décider d'y aller quand même, et d'utiliser ma déclaration écrite comme charge contre l'accusé.

Si au contraire, je veux que justice soit faite, alors j'accepte que l'affaire aille devant le Comité.

Le grand jour arrive: mon agresseur est là, ainsi que trois membres du Comité et notre directeur des Bleus. On me demande de raconter mon histoire au Comité (réduit à sa plus simple expression puisque 2 voix contre 1, par exemple ça pourrait devenir 2 voix contre 3 si tous les membres étaient là!). Je raconte. On demande à mon agresseur s'il veut me poser des questions. Bizarre, ce n'est pas lui qui répond, c'est son «avocat». C'est vrai que chacune des parties, selon le règlement, a le droit de se faire assister d'un(e) représentant(e), qui l'aide et la soutient éventuellement. Pourquoi, moi, je n'ai pas pu en avoir un(e)? C'est que justement, ce n'est pas moi la partie plaignante, c'est la Sécurité. Je ne suis qu'un témoin, je n'ai pas droit à une aide! Donc, après que j'ai répondu aux questions de l'«avocat(e)», je m'attends à entendre le témoignage de mon agresseur: je veux savoir ce qu'il va dire. Mais non! C'est encore raté. Décidément, je n'ai rien compris: le témoin est censé témoigner, un point et c'est tout. Après, il sort et il attend pour témoigner à nouveau sur un autre point, ou il rentre tout simplement chez lui et attend la lettre qui l'informera de la décision prise (si toutefois on l'en informe: en tant que témoin, ce n'est pas obligatoire!).

Entre temps, heureusement, le directeur de la Sécurité au cours de son enquête a trouvé quelqu'un qui a tout entendu. Donc, cette personne a témoigné et a raconté son histoire, pour corroborer la mienne.

Mais ce que je ne saurai jamais, c'est qui a témoigné pour mon agresseur, et ce qui a été dit par lui. Ainsi il a très bien pu raconter au Comité ce qu'il a raconté à ses copains: que je l'ai insulté en passant, c'est à dire que je l'ai provoqué!. Facile, quand je ne suis même pas là pour l'entendre, encore moins pour répondre!

Au bout du compte, c'est qui le grand manitou dans l'affaire? Ce n'est sûrement pas le Comité. Quant à moi!, je suis carrément hors circuit. C'est notre chef à tous, je veux dire celui des Bleus. Le Comité ira même jusqu'à lui demander quelle est la sanction qu'il recommande. Bien sûr, il n'est pas obligé de suivre la recommandation et il ne la suit pas toujours, Dieu merci!

Encore une fois, les Bleus jouent le rôle du chef d'orchestre. Wayne St-Thomas a d'ailleurs admis que le système du «plaignant-seulement-témoin» n'était pas équitable dans le cas où le dit plaignant est la

SUITE EN PAGE 13

La Boustifaille

LES SPÉCIAUX DE LA SEMAINE

DU 24 AU 27 MARS 1992
50 % DE RABAIS SUR LE PRIX D'UN MUFFIN
AVEC L'ACHAT D'UN CAFÉ 1202

DU 24 AU 31 MARS 1992
DESSERT GRATUIT AVEC L'ACHAT
DU SPÉCIAL DU JOUR

DU 30 MARS AU 4 AVRIL
2 HAMBURGER POUR LE PRIX D'UN

DU 6 AVRIL AU 10 AVRIL
SOUPE 25 ¢ AVEC L'ACHAT D'UN SANDWICH DÉLI

DU 13 AVRIL AU 17 AVRIL
LIQUEUR GRATUITE DE 10 OZ AVEC
L'ACHAT DU SPÉCIAL DU JOUR

LA P'TITE CAFE

Alibi's

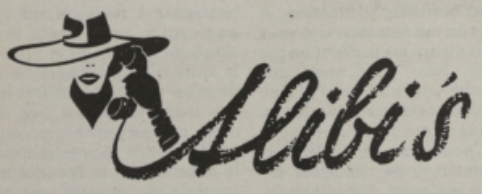

TOUS LES MERCREDIS

SOIRÉE ÉTUDIANTE

MUSIQUE DE VOTRE CHOIX

DANS LE BLUE ZONE (EN HAUT)

JUSQU'AU 8 AVRIL BIÈRE EN FÛT 55 ¢

DE 20H À 23H TOUS LES MERCREDIS

AU MENU

POUTINE	2.25 $ (GROS)
NACHOS	2.25 $ (GROS)
AILES DE POULET	2.99 $ (9 MOR.)

POUR RÉSERVATION OU PARTY
COMPOSER LE 858-5090

C'EST VOUS QUI LE DITES...

■ RÉSIDENCE LAFRANCE

que celle-ci est un lieu de débauche et qu'ils seraient réticents à laisser leur(s) enfant(s) demeurer dans un tel lieu! Pourtant, à la résidence LaFrance où beaucoup de relations sexuelles ont lieu, ne serait-il pas logique d'installer de telles machines? Cette dernière phrase n'avait pas pour but de scandaliser, mais simplement d'exprimer une réalité. Il faut croire qu'il reste seulement quelques administrateurs du CUM à éduquer sur ce sujet. Combien faudra-t-il de cas de sida ou autres maladies vénériennes avant qu'on se décide à admettre que nous sommes maintenant en 1992, et qu'une machine distributrice de condoms, ce n'est pas un scandale dans une résidence étudiante, mais un simple service dispensé aux étudiants. Encore une fois, on ne veut pas voir...

On oublie certaines réalités comme celle du paragraphe précédent, ou comme le fait que plusieurs étudiants sont brimés dans leur droit à un minimum de respect et de tranquillité. On peut argumenter que les étudiants ont besoin de défoulement et de déconner quelquefois, mais cela doit aller jusqu'où? Où se situe le compromis? On peut ajouter autant de portes de sécurité qu'on veut, menacer tous les résidents de payer pour les dommages à la propriété de l'Université causés par ces imbéciles heureux, ou donner une liste de règlements de trois pages à tous les résidents, mais cela ne répondra pas à la question: Quel est le compromis que la direction est prête à accepter? Pour l'instant, sur plusieurs aspects de la vie en résidence, cette direction a la tête cachée bien profondément dans le sable..., du plus haut échelon jusqu'aux animateurs.

Michel E. VANDA

COALITION POUR UNE TÉLÉVISION DE LANGUE FRANÇAISE EN ACADIE

MONSIEUR GÉRARD VEILLEUX

Président
Société Radio-Canada
Case Postale 8478
1500, avenue Bronson
Ottawa (Ontario)
K1G 3J5

Monsieur le Président,

Le 15 février, vous donniez une interview à The Gazette de Montréal; vos propos ont soulevé des inquiétudes auprès des membres de la Coalition pour une télévision de langue française en Acadie. Nulle part, vous avez parlé de l'importance de la place des régions dans la programmation de la Société, ou dans ce que vous appelez le «repositionnement de la Société».

Il est encore question de fermeture de stations avec une programmation qui serait sans doute encore plus centralisée et quant à nous encore plus «montréalisée». Pour ce qui est des stations régionales, nous croyons que les francophones de l'Atlantique sont au minimum en ne possédant qu'une station pour quatre provinces alors que la norme que vous nous aviez indiquée en décembre 1990 était d'une station par province. Quant aux bureaux journalistiques, nous croyons que ce concert est intéressant et tout à fait applicable à nos régions à travers l'Atlantique; des bureaux journalistiques qui s'ajouteraient à la station régionale de Moncton pour répondre plus adéquatement à son mandat. Par ailleurs, la comparaison que vous établissez avec le fonctionnement de Ted Turner de la CNN est troublante; l'entreprise monolithique de Ted Turner quant à nous n'est qu'un pâle reflet et du contenu de l'ensemble de la programmation de Radio-Canada et de la qualité et du soin apportés aux émissions d'information. Comment Radio-Canada pourrait-elle se vanter d'être «la plus grande scène culturelle du Canada» si nous devenions un CNN canadien?

Nous sommes par ailleurs très heureux de constater que vous anticipez toujours la venue d'un Newsworld français; nous sommes convaincus que la station régionale de Moncton devrait jouer un rôle similaire à celui que joue Halifax comme tête de ligne de la chaîne d'information continue.

Et finalement, si nous voyons d'un bon oeil le rapprochement entre nos deux solitudes linguistiques, nous ne voyons pas pour autant que l'image projetée des manifestations de la communauté de langue française soit une traduction de ce qui se passe dans l'autre communauté. Les Murray et les Lépine de ce monde ne sont pas légions et l'analyse où se fait des événements politiques culturels par la CBC et par Radio-Canada ne se superposent pas nécessairement puisque l'intérêt n'est pas nécessairement le même. Qui pis est, le choix même d'un événement à couvrir peut différer. Pour ce qui est du doublage, bien sûr pour les films qui nous viennent de l'étranger, nous avons pris l'habitude de nous en accomoder afin d'avoir accès aux productions internationales. Vous vous trompez si vous croyez vraiment que les francophones accepteraient de regarder des reportages doublés et non-synchronisés venant de la CBC. Et, si nous acceptons parfois de le faire comme pour les contes d'Avonlea, cela n'insinue pas que nous accepterons de bonne grâce que la production en langue française diminue.

En terminant, nous comprenons mal les déclarations de votre collègue Patrick Watson sur les fonds accordés à la société. Que la société veuille savoir, à long terme, sur quels fonds elle peut compter soit, mais que la société soit satisfaite de son présent niveau de financement, cela rend perplexe. Comment entendez-vous revenir sur la période pré-décembre 1991, période pendant laquelle la télévision de Radio-Canada reflétait davantage toutes les régions de ce pays?

Acceptez, monsieur le Président, l'expression de l'intérêt indéfectible que voue l'Atlantique francophone à la production de Radio-Canada Moncton et Montréal.

Le Président, René Légère

brasserie
Twister's

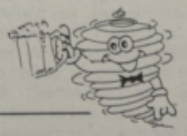

Club des étudiants

139 rue Champlain Dieppe, N.-B.
Téléphone: 853-0520

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rep. de la Faculté d'administration
SONIA GAUVIN

Rep.de la Faculté des arts
LISA GUÉRETTE

Rep.de la Faculté de génie
YVES RICHARD

Rep. de la Faculté de l'éducation
LUCILLE THÉRIAULT

Rep. de la Faculté de nutrition
BERNICE PLOURDE

Rep. de la Faculté de service social
RAYMOND PELLETIER

Rep. de la Faculté des sciences
MARC-ANDRÉ DOUCET

Rep. de la Faculté des sciences infirmières
ANNIE BOUDREAU

Rep. de la Faculté des sciences sociales
SHELLEY ROBINSON

Rep. de l'école d'éducation physique et loisirs
SYLVIE BLANCHARD

BRUNO ROY
DIRECTEUR DES AFFAIRES EXTERNES

RÉUNION DE LA PCEE-NB

La fin de semaine dernière, Josée Chiasson, Paul Ward et moi-même avons participé à notre première réunion de la PCEE-Nouveau-Brunswic à Saint-Jean. La rencontre a été très fructueuse. D'ailleurs, c'est lors du week-end que nous avons laissé savoir aux autres universités néo-brunswickoises notre intention de travailler activement avec eux.

Nous avons eu des discussions très intéressantes lors du week-end. Entre autres, nous avons discuté du succès de la dernière campagne provinciale: «Si vous aimez l'éducation...». Cette campagne avait pour but de démontrer notre opposition au gel des subventions du gouvernement provincial. La couverture des médias fut excellente lors de cette journée (14 février). De plus, le président national de la PCEE, Kelley Lamrock nous a entretenu au sujet de la décision du gouvernement fédéral d'enrayer la taxe de 3% sur les prêts. Il a soutenu que ce n'était pas chose faite. La Féécum enverra une lettre à Robert De Cotret, celui qui fera la grande décision.

Afin d'assurer une meilleure représentation de la PCEE sur notre campus, vos représentants étudiants ont un projet bien intéressant en tête, soit de déménager le bureau provincial de Fredericton à Moncton. En effet, lors de l'Assemblée générale de la PCE-NB, qui se tiendra les 1 et 2 mai prochains, j'en ferai la proposition.

ASSEMBLÉE DU PEUPLE

Tandis que Josée, Paul et moi-même étions à St-Jean, Gino Leblanc, notre président, représentait notre fédération à Fredericton pour l'Assemblée du peuple. Cette réunion regroupait tous les partis politiques, ainsi que bon nombre d'invités, pour discuter de la position néo-brunswickoise en ce qui concerne la constitution. Gino s'est dit très satisfait de la rencontre. La Féécum exige l'inscription de la loi 88 et la dualité linguistique et l'assemblée s'est montrée majoritairement en faveur. Notre présence était d'autant plus importante dû à l'absence des dirigeants de l'Université de Moncton.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La première réunion du nouveau Conseil d'administration a eu lieu jeudi le 12 mars. Malgré la longueur de la réunion (3h30min), elle s'est très bien déroulée. Rencontrez le représentant de la Féécum à votre faculté pour plus d'informations. De plus, les membres du C.A. ont accepté que dorénavant, il y aura trois rencontres par mois au lieu de deux.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Il est très probable qu'une réunion générale ait lieu d'ici quelques semaines. La question des frais de scolarité sera le point majeur de cette réunion. Parlez-en avec nos ami(e)s. Il y a de fortes posibilités que les frais augmentent l'an prochain et il est important que vous prenniez part à cette réunion afin que vous puissiez nous donner vos recommandations.

JOURNÉE DE LA JEUNESSE

Si vous ne le savez pas, la journée de la jeunesse aura lieu le 21 mars, c'est-à-dire samedi prochain. La Féécum soulignera cette journée en organisant une activité spéciale. Nous vous communiquerons l'information dans les plus brefs délais.

BRUNO ROY, DIRECTEUR DES AFFAIRES EXTERNES

LA FÉÉCUM

OUVERTURE DE POSTE DIRECTEUR(TRICE) DU FRONT

La Féécum acceptera jusqu'au lundi 23 mars 1992, 16h, les candidatures pour le poste de Directeur(trice) du FRONT. Le mandat débutera dès le choix du conseil de gestion du Front Les tâches associées au poste sont les suivantes:

- coordonner la sortie du journal;
- s'occuper de tout ce qui entoure le domaine publicitaire;
- s'occuper des abonnements;
- de concert avec la contrôleuse des finances, s'occuper de la rémunération des employé(e)s;
- s'occuper de l'embauche des employé(e)s;
- veiller aux bonnes relations de travail;
- être responsable des relations publiques;
- prendre la décision ultime en ce qui a trait au contenu du journal;
- s'occuper du budget.

La rémunération est de 55 $ par semaine. Veuillez apporter votre lettre de candidature et votre curriculum vitae adressés à Pascal Robichaud, membre du conseil de gestion.

RECYCAMPUS

RECYCAMPUS

Désirez-vous faire partie de l'exécutif de 1992-93 de Recycampus???

Si oui, veuillez donner votre candidature à l'attention de Paul Ward, directeur aux affaires internes à la Féécum avant le 28 mars 1992, 16h.

Les postes disponibles sont:
PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, SECRÉTAIRE ET TRÉSORIER.

CALENDRIER DES ACTIVITÉES

VENDREDI LE 20 MARS

Le Conseil étudiant des Arts poursuit la semaine des Arts!

11h30 Pause-Arts: Extrait de la pièce d'opéra «Les cloches de Corneville» par le Département de musique, à la Place de la Murale, jusqu'à 12h

15h00: Tournoi amical au Kacho. Des jeux de cartes, échecs, etc. 14h00

SAMEDI 21 MARS

La journée de la jeunesse au N.-B.
Soyez à l'écoute! La Féécum vous réserve une activitée surprise!

Le Conseil étudiant des Arts poursuit sa semaine des Arts!

12h00 Party de sucre, à la cabane à Joe, Ste-Marie. 5$ du billet (50 max.)
Contactez le Conseil étudiant pour plus de détails 859-9406

BINGO

RADIO CKUM-MF 105.7

TOUS LES MARDIS

TROIS POUR LE PRIX DE DEUX

CETTE SEMAINE

GROS LOT

9 000 $

CHRONIQUE POLITIQUE

Elections présidentielles américaines

Ricky RICHARD

Les électeurs américains iront aux urnes l'automne prochain afin de choisir le prochain président des États-Unis. Mais auparavant, les deux principaux partis , les Démocrates et les Républicains, doivent choisir qui va les représenter aux présidentielles. Alors qu'au Canada, on choisit le chef d'un parti par le biais d'une convention, les américains choisissent leurs délégués à une convention à l'aide de primaires (qui sont des genres de mini-élections par États). Où en sont rendus chacun des partis dans leur processus de sélection d'un candidat? Quelles personnes se démarquent? Qui sera le prochain président des États-Unis?

LES PRIMAIRES

La semaine dernière, un total de onze États ont voté pour l'un ou l'autre des candidats qui se présentent à la tête de son parti respectif. Notons qu'à ces primaires, seuls les membres des partis républicains ou démocrate votent pour le candidat qu'ils souhaiteraient voir les représenter à l'élection présidentielle. Les deux grands gagnants du mardi 10 mars dernier ont été Bill Clinton (démocrate) et George Bush (républicain). Leurs rivaux sont respectivement Paul Tsongras et Patrick Buchanan.

Chez les Démocrates, un total de 2145 délégués (qui sont choisis dans les primaires) seront présents à leur convention prévue pour le mois de juillet. Plusieurs primaires restent à venir mais Bill Clinton possède une belle avance avec 693 délégués, soit presque le tiers de la Convention démocrate. Paul Tsongras le suit avec 345 délégués et loin derrière les meneurs se situe Jerry Brown avec 79 délégués. Clinton, gouverneur de l'Arkansas, est favori pour remporter la nomination démocrate même s'il lui reste un bout de chemin à faire.

Du côté Républicain, le président Bush qui avait perdu quelques plumes aux primaires du New Hamshire a reçu un regain de vie au «Super Mardi» lors des onzes primaires. Bush a remporté 370 délégués sur une possibilité de 421. Plus de 2 000 délégués éliront leurs prochains candidats aux présidentielles. Bush possède maintenant 554 des 1105 délégués nécessaires pour gagner la nomination.

Pour sa part, Pat Buchanan (républicain) a canalisé le mécontentement à l'égard des politiques de Bush et les éléments les plus conservateurs du Parti républicain. Il ne s'est pas gêné pour ébranler le parti en critiquant les actions de Bush. Certains diront qu'il est moins solidaire avec la ligne partisane et risque de démolir les chances républicaines d'une réélection. Les analystes prédisent que Buchanan critique fort afin de mieux préparer sa nomination pour 1996. Notons que si Bush est réélu, il ne pourrait pas se présenter à nouveau au poste de président.

LES PRÉSIDENTIELLES

Une fois que les deux candidats, républicain et démocrate, seront élus, une autre campagne, celle-ci présidentielle, prendra place. Tout pointe vers un affrontement Clinton-Bush, deux candidats du Sud. Les Républicains possèdent une avance sur les Démocrates. Il faut noter que seul Jimmy Carter (démocrate) en 1976 a réussi à couper une série de présidents républicains. Clinton, ou possiblement Tsongas, aura certainement du pain sur la planche pour devenir le prochain président. Toutefois, les péripéties des élections présidentielles sont loin d'être terminées et bien des choses pourraient se produire d'ici-là.❑

la Lanterne

PRÉSENTE

Donnie and the Monarchs

LE VENDREDI 20 MARS À COMPTER DE 22H

BILLET EN VENTE AU BAR 7 $ CHAQUE

SPÉCIAL À NE PAS MANQUER

LE GROUPE QUI A PARTICIPÉ AU CONCERT DES BEACH BOYS

Le budget Mazankowski: Pas si subtil que ça!

André ST-HILAIRE

Les tergiversations constitutionnelles ont encore une fois eu raison de la presse. On ne peut vraiment pas blâmer les journalistes. Les débats entre les provinces et Ottawa attirent toujours les lecteurs et lectrices avides de suspens. Ceci étant dit, nous n'avons pas eu droit cette année à une analyse en profondeur du budget. Constitution oblige: le rapport Beaudoin-Dobbie a vite réussi à nous faire oublier un budget qui, somme toute, n'avait rien de vraiment nouveau. On s'est contenté de dire que c'était un exercice subtil et habile de la part des Conservateurs.

Subtil mon oeil! Surtout pas pour la population étudiante. Au début de son discours, M. Mazankowski soulignait que l'exercice budgétaire n'avait pas été sans inclure des consultations. Il allait même jusqu'à dire qu'il avait consulté les étudiant(e)s et la jeunesse canadienne. Résultats de ces «consultations»: trois petites lignes en page 84. A partir de l'année scolaire 92-93, la période de six mois (après la graduation) durant laquelle le gouvernement payait les intérêts sur les prêts étudiants est éliminée.

Voilà! Surprise! Qui a été consulté? Ni vous ni moi. Cette toute petite phrase va coûter des centaines, voir des milliers de dollars aux étudiants qui ont déjà un fardeau financier énorme. Je ne crois pas que les mouvements étudiants aient recommandé une telle mesure à notre cher ministre des Finances.

Rappelons-nous que ce n'est pas la première fois que la population étudiante se fait assêner un coup pareil. L'an dernier, nous avons eu droit à une taxe de 3% sur nos prêts étudiants. Une taxe sur un prêt! Original, n'est-ce pas?

Ce qui est encore plus inquiétant, c'est que notre bon gouvernement va renégocier les ententes avec les différentes institutions financières afin que le fardeau financier imposé par les étudiantes et étudiants qui ne paient pas leurs dettes soit partagé entre les banques et le gouvernement. Vous en connaissez des banques qui seront prêtes à accepter ce fardeau sans augmenter leurs taux d'intérêt? Encore une fois, les étudiantes et étudiants risquent de payer la note.

Où veut-on en venir? Qui aura les moyens de continuer ses études si ça continue? Seuls les enfants des familles les mieux nanties auront cette chance. Serait-ce là le véritable désir de notre cher gouvernement? S'il continue dans cette voie, il réussira à faire un système d'éducation post-secondaire complètement élitiste. Espérons que la masse étudiante va sortir de sa torpeur avant qu'on en arrive là.❑

Les dangers d'une Europe sans frontières

Sami SAHLI

Face aux périls qu'affrontent les pays européens vis-à-vis du bloc de l'Est et aux perpétuels litiges et conflits entre la France et l'Allemagne, la Communauté économique européenne a été créée.

En effet, ce front commun permettait aux pays membres d'assurer une certaine sécurité dans leurs zones. Cette dernière décennie a été marquée par une tendance vers les grands ensembles qui est ni plus ni moins une manière comme une autre de protéger les intérêts communs. Et quels intérêts? Une Europe forte dans ses ambitions et faible dans ses moyens, des différences idéologiques sur l'avenir de l'Europe, et ça va encore plus loin sur la définition préalable de l'Europe. D'une, part la France qui est convaincue que l'Europe devrait avoir une entité politique commune pour un fonctionnement démocratique. Ceci s'est manifesté, surtout dans les discours de monsieur François Mittérand. «Une union économique passe avant tout par une union politique» des paroles que les Anglais ne s'empressent pas d'appuyer, puisque l'Angleterre a démontré tout le long des négociations une hostilité face à cette philosophie française. En effet, l'Angleterre n'est pas prête à sacrifier son économie pour une union européenne si on considère que 70% des échanges commerciaux s'effectuent à l'extérieur de l'Europe. De l'autre côté l'Allemagne, un pays qui se réjouit encore de sa réunification et qui prend de plus en plus ses distances vis-à-vis de la dite CEE. En effet les enjeux politiques économiques d'un tel pays ont subi un grand bouleversement, ce qui affectera notamment sa vision vis-à-vis une Europe unie. D'après Jacques, Calvet PDG,de Peugeot «L'Europe est mal construite». D'après ce dernier, il existe un déséquilibre de capacité entre des différents pays du continent européen ce qui le laisse perplexe devant une CEE capable de confronter les deux nouveaux principaux blocs, soit le futur marché commun «mexicain-canadien-américain» et le marché japonais. L'idéologie du numéro un de Peugeot se résume du fait que l'Europe n'est qu'un simple alibi afin de résoudre les problèmes actuels que traverse ce continent. Un débat à suivre.❑

Loi C-53: LA LOI SUR LES MESURES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Sami SAHLI

Le projet de loi C-53 vise à permettre au Canada d'imposer une large gamme de sanctions économiques contre un État, ou une partie d'un État dont les actions menacent la paix ou la sécurité internationale. Bien que l'application de ces sanctions économiques soit une mesure considérée comme exceptionnelle, le pouvoir d'en imposer n'est, ni plus ni moins, qu'un instrument de politique étrangère essentiel. A maintes occasions au cours des vingt-cinq dernières années, le Canada s'est rallié à la communauté internationale qui partageait sa vision afin d'appliquer les mesures économiques en réponse à des actions ou politiques d'autres pays. Citons en exemple l'embargo contre les livraisons d'armes à l'Afrique du sud qui a été décrété par l'ONU en 1977 et des mesures économiques plus étendues appliquées en 1985 et 1986. Toutefois, le recours à cette loi présente plusieurs obstacles dont le plus difficile est l'engagement ou l'arrangement intergouvernemental que doit prendre le Canada afin de contrôler les importations à des fins de politique étrangère. En effet, l'adoption de certains instruments législatifs ne se fait pas du jour au lendemain, ce qui entraîne parfois la perte d'occasions pouvant influencer l'issue d'une crise.

L'une des caractéristiques de la loi C-53 est le fait qu'elle ne distingue pas, d'une part, les enjeux politiques qui détermineront s'il y a lieu d'appliquer des sanctions dans une situation particulière et, d'autre part, les mesures à utiliser afin que le gouvernement applique des sanctions. Une ambiguité sans équivoque. La loi sur les mesures économiques spéciales est la parallèle de la politique traditionnelle du Canada qui consiste à opter pour des solutions multilatérales aux conflits internationaux. Une loi controversée et sans aucun doute sujette à plusieurs interprétations.❑

SUITE DE LA PAGE 6

victime d'un acte répréhensible. Système d'autant moins équitable qu'il n'est, là encore, pas prévu dans les statuts du Comité. Ou plutôt si, c'est prévu: «Les deux parties seront présentes en tout temps lors de l'audience comme telle» (art. 8 des Règles de procédure). Mais quand les deux parties, c'est l'accusé et la Sécurité, la victime n'a plus qu'à se taire...

Ainsi donc c'est bien vrai: «Le silence est d'or». Quant à savoir si la «parole est d'argent», en ce qui concerne ce qui se dit devant le Comité, je n'en jurerais pas!

Quoiqu'il en soit, dans un cas comme celui que j'ai imaginé, le Comité ne pourra jamais savoir quelle est la vérité dans l'affaire.

La décision prise sera donc un compromis, visant à calmer les deux parties, c'est-à-dire l'accusé et la partie plaignante. Mais non! pas la Sécurité! Après l'audience, je redeviens la partie plaignante! Eh oui!❑

MOOSEHEAD
QUALITY & TRADITION

VOUS RAPELLE DE NE PAS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE L'ALCOOL

SURVEILLEZ LES NOMBREUX TIRAGES DE LA

BANQUE NATIONALE

BANQUE NATIONALE PRÉSENTE

LA TOURNÉE Juste pour rire 1992

AVEC LES DIPLÔMÉS DE L'ÉCOLE NATIONALE DE L'HUMOUR
VALÉRIE GASSE, DANIEL LEBLANC, DANIELLE NOLIN, MAXIME MARTIN
Metteur en scène : FERNAND RAINVILLE ☆ Scénographe : MARC SENÉCAL

BANQUE NATIONALE

UNE PAIRE DE BILLETS SERA TIRÉE TOUS LES JOURS PARMI LES ÉTUDIANT(E)S QUI FERONT UNE DEMANDE D'ADHÉSION POUR UNE CARTE DE CRÉDIT MASTER CARD OU QUI POURRONT DÉMONTRER QU'ILS EN SONT DÉJÀ DÉTENTEURS OU DÉTENTRICES!

LES FORMULAIRES SONT DISPONIBLES À VOTRE SUCCURSALE DE LA BANQUE NATIONALE SUR LE CAMPUS OU AUPRÈS DES KIOSQUES D'INFORMATION AUX PAVILLONS SUIVANTS DE 12 À 13 HEURES:

LE JEUDI 19 MARS : ARTS
LE VENDREDI 20 MARS: LÉOPOLD-TAILLON
LE LUNDI 23 MARS: JAC.-BOUCHARD
LE MARDI 24 MARS: ADMINISTRATION
LE MERCREDI 25 MARS: RÉMI-ROSSIGNOL
LE JEUDI 26 MARS: JEANNE-DE-VALOIS
LE VENDREDI 27 MARS: LÉPOLD-TAILLON
(GRAND TIRAGE DE 24 PAIRES DE BILLETS)

PAGE INTERNATIONALE

Un an après la guerre: L'Irak étranglé

Selon la CIA, l'offensive américaine de janvier 1991 contre l'Irak aurait fait au moins 200 000 morts. Dans la capitale irakienne, «Le ciel était en feu» nous racontent de jeunes Irakiens non loin d' Amiriyyah, là où plus de 300 personnes ont péri lorsque deux missiles ont atteint de plein fouet un abri destiné aux civils. Parallèlement, l'impact matériel de la guerre est énorme. Une grande partie des infrastructures ont été détruites: hôpitaux, installations pétrolières, stations hydro-électriques, usines pétrochimiques et d'armements, système de télécommunications, voies de transport. La facture totale serait de 200$ milliards de dollars.

Avant la guerre, l'Irak était en bonne voie de devenir un pays assez avancé, tant dans le domaine industriel que dans celui des conditions générales de vie de la population. Bien nourrie (moyenne de 3000 calories par jour par personne), bien soignée, bien éduquée, la population pouvait espérer en un avenir prometteur. C'est ce rêve qui s'est écroulé en février dernier.

Les revenus ont subi la chute la plus draconnienne: de 3000$ à moins de 100$ annuellement! Dans la rue, les dollars sont librement échangés, à un pour 12,25 dinars, alors que le taux de change officiel demeure le même que celui prévalant avant la guerre, soit trois dollars pour un dinar!

Un système de rationnement mis en place par le gouvernement offre une planche de salut aux familles, qui peuvent ainsi avoir accès aux produits de première nécessité (viande, riz, huile, farine). Mais la quantité mise à la disposition des familles à prix réduit est insuffisante. Aussi, les Irakiens(nes) connaissent pour la première fois depuis les années 60, les affres de la faim.

Seulement 1600 calories en moyenne par personne sont consommées (on estime généralement à 2000 calories par jour le seuil minimal pour maintenir l'organisme en bonne santé). «Ce n'est pas la famine comme on la connaît au Soudan ou en Ethiopie», explique le représentant de l'UNICEF, M. Murzi, «mais c'est une situation de pénurie aiguë au cours de laquelle les syndromes de la malnutrition s'accroissent sans cesse, comme l'augmentation du taux de mortalité infantile par exemple». Selon l'étude réalisée par le «Havard Peace Team», ce taux a quadruplé depuis la guerre, de 27,8 à 104,4 par mille.

L'Irak est maintenant isolé du monde extérieur. Des sanctions ont été imposées par l'ONU (résolutions 661 et 687). Un embargo mis en place empêche l'Irak d'acheter des marchandises (exceptés les médicaments et les aliments). Ce faisant, les pièces détachées et les équipements nécessaires pour reconstruire le pays sont inaccesssibles. De plus, les avoirs financiers de l'Irak placés un peu partout dans le monde sont gelés, ce qui représente des sommes de 3,5 milliards de dollars, dont 1,4$ milliard aux États-Unis seulement. Selon les Irakiens(nes), cet argent serait indispensable pour acheter les biens essentiels à la survie de la population. L'Irak suggère même des mécanismes qui permettraient aux Nations Unies de vérifier la destination de ces achats, de façon à prévenir tout détournement (qui pourrait par exemple servir à l'achat d'armements). Mais jusqu'à date, sous la pression des États-Unis, aucune entente n'a pu être conclue avec l'ONU. Avec le recul, on se rend davantage compte des véritables enjeux de cette guerre du Golfe. Évidemment, les objectifs avoués de «libération du Koweit» et de «démocratisation de la région» étaient à des millions de kilomètres de la réalité. En fait, avec son pétrole, l'Irak risquait de devenir la puissance régionale menaçant la mainmise américaine sur les monarchies pétrolières comme le Koweit et l'Arabie Saoudite. L'Irak dont le régime prônait le nationalisme arabe pouvait devenir un contre-exemple, un obstacle à la mise en place de ce «nouvel ordre international» de Bush.

CEAD

Une menace pour les démocraties

NÉO-LIBÉRALISME EN AMÉRIQUE LATINE

LE CAS COLOMBIEN

Le gouvernement de César Gaviria a dévoilé en octobre dernier un plan de «Révolution pacifique». S'étalant sur trois ans, ce plan coûtera six milliards de dollars US.

Mais immédiatement après cette «déclaration de paix», il a menacé de congédier les quelque 400 000 travailleurs et travailleuses de l'État en grève au même moment pour protester contre l'application de mesures néo-libérales, dont la Révolution pacifique n'est que le plus récent exemple.

Ces mesures, tel le licenciement récent de 4000 employés du Banco Agrario (Banque agraire), enflent le secteur informel puisque les perspectives d'emploi pour les travailleurs et travailleuses qualifiés(es) sont plutôt minces dans l'économie colombienne. Il est donc à prévoir que le marché noir enflera des suites des mesures néo-libérales paradoxalement destinées à insuffler une bouffée de santé dans l'économie.

LE CAS BRÉSILIEN

L'administration du président Fernando Collor de Melo a récemment annoncé un nouveau «Plan stratégique pour le développement économique et social». On y dresse un sombre bilan de l'économie du géant latino-américain: les investissements étrangers diminuent et 40% de la population active gagne moins que le salaire minimum vital, c'est-à-dire 100 dollars US par mois. Conséquence: l'économie informelle va bon train.

Pourtant, depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement Collor a créé 200 000 nouveaux emplois, une performance dont nos politiciens(nes) seraient bien fiers. C'est que durant la même période, deux millions de travailleurs et travailleuses ont perdu l'emploi qu'ils occupaient avant l'arrivée au pouvoir de Collor! Voilà le néo-libéralisme: création d'un emploi, oui, mais au détriment de 10 employés(es) qui travaillaient déjà.

Du côté agricole, le néo-libéralisme se traduit par la fin des subsides gouvernementaux à la production de blé, de maïs, de riz et de fèvres. Ainsi, les prix de ces aliments de première nécessité pour la population sont sur le point d'être hors de portée du Brésilien(ne) moyen(ne). Sans compter la faillite des petits producteurs agricoles, ce qui a fait que l'an dernier, le riche Brésil a dû importer sept tonnes de ces produits pour nourrir sa population.

LE CAS CHILIEN

En octobre dernier, la Conférence nationale des évêques chiliens a levé le voile sur les conséquences des mesures néo-libérales mises en oeuvre par le gouvernement Aylwin depuis son élection. En termes macro-économiques, le Chili est peut-être «un modèle extraordinaire de développement économique», comme l'a déclaré George Bush après le départ de Pinochet, mais comment expliquer que sur le terrain, la pauvreté des Chiliens(nes) s'accroît, ont demandé les évêques? Les ministres du cabinet Aylwin l'ont admis: «Les pauvres du Chili ne représentent pas nécessairement la priorité du gouvernement.» Les petites entreprises ont plutôt bénéficié des faveurs d'Aylwin avec des programmes de prêts et de facilités de crédit, et ce même si le ministre de la Planification, Sergio Molina, reconnaît lui-même que 80% des entrepreneurs chiliens oeuvrent en dehors de l'économie formelle. Pour preuve que le néo-libéralisme ne se traduit pas nécessairement par des interventions économiques intelligentes.

Ailleurs sur le continent, le néo-libéralisme continue ses ravages, non sans l'opposition des syndicats, des Églises et des groupes communautaires.

Au Pérou, Alberto Fujimori a même mis sur pied une Commission spéciale d'application des mesures économiques néo-libérales.

Au Costa Rica, le gouvernement de Rafael Angel Calder on a, par contre, suspendu son plan de licenciements massifs de fonctionnaires suite à d'énormes pressions de tous les secteurs de la société costaricaine. C'est le seul pays où la population a réussi à faire reculer son gouvernement.

Malheureusement, les mesures économiques néo-libérales ne s'attaquent pas au pire des problèmes que vivent quotidiennement les Latino-américains(nes): la pauvreté. Au contraire, elles l'aggravent. Ultimement, le sort des fragiles démocraties du continent dépend de leur capacité à résoudre les difficultés les plus élémentaires de leurs populations. Dans le présent contexte, il est à prévoir que les conflits syndicaux ne feront que se multiplier, que le marché noir continuera à croître avec, en corollaire, une augmentation de la criminalité. Pas besoin d'être un devin pour comprendre que le panorama social et politique de l'Amérique latine n'a rien de réjouissant pour l'avenir.

FELIX ASCENCIO

Tiré de «Ici L'Amérique Latine» de janvier 92, SQAL Un projet du Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA) avec la collaboration de: SALAM, Groupe pour la paix en Palestine, Solidarité Québec Amérique latine, Jeunesses du Monde, Mouvement des étudiants(es) Chrétiens(nes) du Québec, renseignements: (514) 499-0314, télécopieur: 499-0153❑

LE CENTENNIAL
ET
SHAKERS LOUNGE
Salle d'amusement
• Deux tables de billard •
• jeux de fléchettes •
Les mercredis • tournoi de crib
MUSIQUE DES ANNÉES 50,60,70
SHAKERS LOUNGE
JEUDI: Soirée des dames "amuses geules" jusqu'à 21h
VENDREDI: Venez vous détendre dans un atmosphère relaxant de 5 à 7 pm avec "amuses geules"
CENTENNIAL
686, Boulevard St-George Moncton, N.-B.
Pour réservations, composez le 857-1799

CHRONIQUE MUSIK

Stéphane PAQUETTE

HERVÉ HOVINGTON

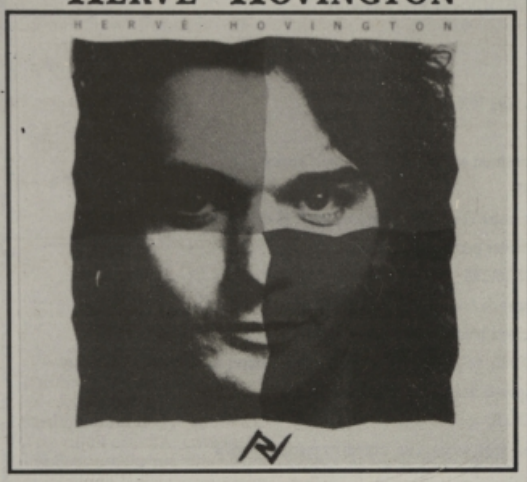

Hervé Hovington jouait dans un bar de St-Jérôme quand Pierre Dionne et Bernard Duplessis l'ont découvert. A 27 ans, il avait déjà douze ans d'expérience comme chanteur et batteur. C'est en décembre 1991 que tout a débloqué.

Le chanteur originaire de Tadoussac connaît très bien la recette du succès: s'entourer de bons musiciens. Il a donc demandé à Richard Lecuc de produire son premier album en plus de jouer toutes les partitions de clavier. Il a aussi recruté le guitariste de Breen Leboeuf, Alain Bertrand. La qualité des musiciens confère à la musique une qualité surprenante pour un premier album.

L'apport de Pierre Dionne et de Bernard Duplessis se fait aussi sentir tout au long de l'album puisqu'ils sont responsables de la plupart des textes. Hervé Hovington s'est volontairement contenté d'écrire la musique. Ce choix fut des plus judicieux.

«Un train dans la nuit» illustre bien le professionnalisme qui caractérise les musiciens. Le refrain est accrocheur et la production de très haut niveau. La pièce rappelle un peu ce que faisaient les «Baby's» à l'époque de John Waite. Un rock assez accessible pour se tailler une place dans les palmarès tout en étant assez musclé pour satisfaire les «Rockers».

L'influence de Michel Pagliaro et d'Offenbach est présente sur les pièces plus rock comme «La ville à traverser». Hervé Hovington réussit à installer une ambiance qui reflète exactement le texte de la chanson, soit l'image d'un fond de ruelle dans une grande ville.

La pièce maîtresse de ce premier album demeure toutefois le premier extrait, «Sur le pavé». Une touche de clavier vient complémenter à merveille la guitare d'Alain Bertrand. La voix du chanteur québécois ressemble ici étrangement à celle de Richard Marx. Une très bonne référence quoi!

Hervé Hovington excelle aussi dans l'art de la ballade rock. «Comment t'oublier» est en effet une très belle réussite. Cette pièce est très chargée émotivement tant au niveau des textes que de la musique elle-même à un tel point que le solo semble lui aussi s'exprimer.

Avec ce premier album, le chanteur de Tadoussac est très loin de «Vacarme», le groupe qu'il fonda à l'âge de 15 ans. Il s'est depuis façonné un style unique qu'il exploite à fond sur sa première tentative vers le succès. La variété est aussi un des points forts de Hovington. Après tout, on n'écoute pas Metallica et Sting sans que ça ne se reflète quelque part! Il avoue d'ailleurs que ses prochains albums seront plus rock, sans toutefois tomber dans le Heavy Metal. Il préfère jouer la carte de la prudence puisque selon lui, «Faire du rock plus dur, c'est être condamné à jouer dans sa cave». Pas exactement le genre de carrière qui attire monsieur Hovington.

Il peut toutefois dormir tranquille, le succès l'attend quelque part dans un avenir très proche. Si les albums subséquents sont de la même qualité que son premier, Hervé Hovington aura une longue carrière❑

CINÉ-COULEURS

Montréal vu par des yeux

Mesmin PIERRE

Dans le cadre du 350e anniversaire de la ville de Montréal, divers cinéastes ont porté à l'écran ce qu'il faut appeler un exercice de style de type scolaire.

Montréal vu par... est une variation de perceptions de la métropole par les grands du cinéma québécois. Par de courts métrages, les cinéastes ont dévoilé l'essence de cette ville à des niveaux secondaires. Non, il n'était pas question des boîtes de nuit, des restaurants ou encore des magasins de vêtements qui font la réputation de l'île. On a voulu montrer Montréal par des histoires qui traitent d'un thème qui se rattache à la ville. Ainsi, on a illustré de la passion, de la passion et encore de la passion. Bref, Montréal c'est de la passion.

L'idée était bonne mais reste tout de même que l'on ne nous a pas montré Montréal comme le titre le laisse entendre. Il me semble qu'il y a beaucoup de choses à faire découvrir de cette ville vieille de plus de trois siècles. On n'a pas réussi à montrer tout le côté dynamique de Montréal. Ça manque de mouvement.

Montréal vu par... est victime du fait que les cinéastes qui s'adonnaient à cet exercice de style ne sont pas des spécialistes du court métrage. Bien que l'on ait maitrisé tous les apects techniques, le côté «vendre la ville» ne passe pas. Certaines des variations sont excellentes mais ne rentrent pas dans le contexte de festivités que connaît la métropole.

Denys Arcand nous a offert une perception rafraîchissante au tout début de son court métrage, mais lui aussi est tombé dans le piège de la passion.

Montréal vu par... n'est pas une mauvaise production, c'est seulement un rendez-vous manqué. C'était tout de même beau sur le plan technique. Désolé pour ceux qui ont aimé, mais c'est un «C».❑

HORAIRE DE LA SEMAINE

SAMEDI: SOIRÉE DES DAMES

MARDI: DÉFI DE BILLARD POUR DAMES

MERCREDI: DÉFI DE BILLARD POUR HOMMES ET FEMMES

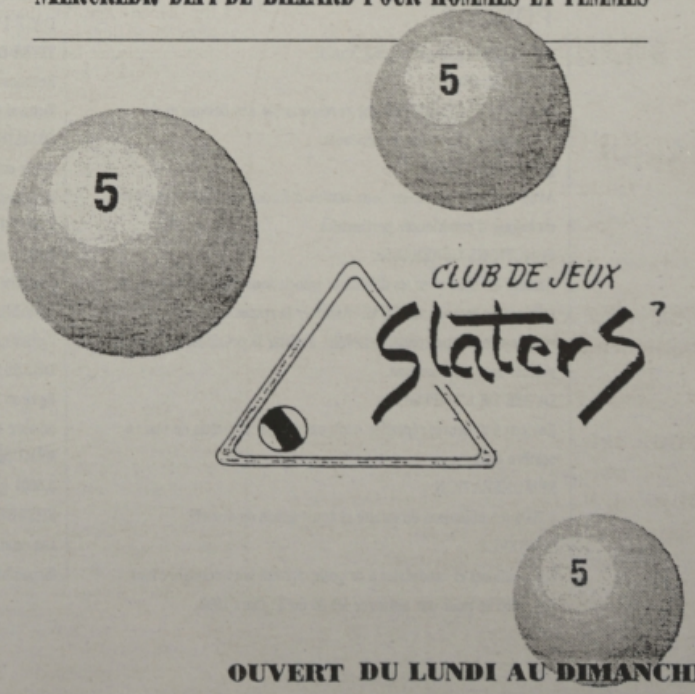

OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE

FESTIVAL D'ACCUEIL 1992
POSTES OUVERTS

NOTE: TOUS LES CANDIDATS ET CANDIDATES DOIVENT SOUMETTRE LEUR DEMANDE D'EMPLOI AINSI QU'UN CURRICULUM VITAE ET UN RELEVÉ DE NOTES AU BUREAU DES SERVICES AUX ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES, LOCAL 410 TAILLON, AVANT MIDI LE JOUR DE LA DATE LIMITE. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: 858-4161

POSTE 1

DATE LIMITE: 25 mars 1992, à midi

TITRE DU POSTE: Président/Présidente

QUALIFICATIONS:

Avoir complété au moins deux années au CUM. Posséder un bagage d'expériences pertinentes.

FONCTIONS GÉNÉRALES:

Convoquer et présider les réunions de l'équipe de planification du Festival. Voir à la tenue de comptes rendus et des rapports appropriés. Superviser tout le personnel impliqué dans le Festival. Voir à l'établissement des stratégies, des politiques et de l'échéancier du Festival et veiller à ce qu'ils soient respectés. Agir comme premier porte-parole du Festival.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Environ 700 heures réparties selon un calendrier précis de mars à octobre 1992.

RÉMUNÉRATION:

5 600$ (combinaison de salaire et équivalence de salaire).

ENTREVUE:

Les candidats et candidates à ce poste doivent faire connaître leur disponibilité pour une entrevue le 27 mars, ainsi que pour les entrevues des autres postes les 30 et 31 mars 1992.

POSTE 2

DATE LIMITE:25 mars 1992, à midi

TITRE DU POSTE:

Vice-président/Vice-présidente et responsable des liaisons et du recrutement du personnel bénévole

QUALIFICATIONS:

Avoir complété au moins deux années d'études au CUM. Posséder un bagage d'expériences pertinentes.

FONCTIONS GÉNÉRALES:

Assurer les liens avec les différente associations étudiantes et autres services ou secteurs du CUM. Assumer la responsabilité du recrutement du personnel bénévole. Assister le président ou la présidente dans ses fonctions.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Environ 600 heures réparties selon un calendrier précis de mars à octobre 1991.

RÉMUNÉRATION:

4 200$ (combinaison de salaire et équivalence de salaire).

ENTREVUE:

Les candidats et candidates à ce poste doivent faire connaître leur disponibilité pour une entrevue les 30 ou 31 mars 1992.

POSTE 3

DATE LIMITE:25 mars 1992, à midi

TITRE DU POSTE:

Préposé(e) au financement et à la sollicitation publicitaire

QUALIFICATIONS:

Avoir complété au moins deux années d'études au CUM et posséder un bagage d'expériences pertinentes.

FONCTIONS GÉNÉRALES:

Elaborer les stratégies de financement du Festival. Coordonner la sollicitation publicitaire pour les publications du service. Responsable de la levée de fonds, de prix et autres contributions. Assurer la préparation des rapports financiers périodiques.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Environ 480 heures réparties selon un calendrier précis de avril à octobre 1992.

RÉMUNÉRATION:

3,000$ (combinaison de salaire et équivalence de salaire) et possibilité de toucher une commission.

ENTREVUE:

Les candidats et candidates à ce poste doivent faire connaître leur disponibilité pour une entrevue les 30 ou 31 mars 1992.

POSTE 4

DATE LIMITE:25 mars 1992, à midi

TITRE DU POSTE:

Responsable de la publicité et de la promotion de la participation au Festival d'accueil 1992.

QUALIFICATIONS:

Avoir complété au moins deux années d'études au CUM. Posséder un bagage d'expériences pertinentes.

FONCTIONS GÉNÉRALES:

Etablir et voir à la réalisation d'une stragérie de promotion et publicité du Festival. Assumer la responsabilité: des relations avec les médias, des communiqués à la population étudiante, de l'affichage et autres types d'informations.

DURÉE DE L'EMPLOI:

Environ 480 heures réparties selon un calendrier précis de mars à octobre 1992.

RÉMUNÉRATION:

3,000$ (combinaison de salaire et équivalences de salaire).

ENTREVUE:

Les candidats et candidates à ce poste doivent faire connaître leur disponibilité pour une entrevue les 30 ou 31 mars 1992.

Ne manquez pas les tarifs étudiants de VIA!

Achat des billets : au moins 5 jours à l'avance.

Certaines conditions s'appliquent. Appelez un agent de voyages ou VIA Rail.[MC]

50% DE RABAIS!

7 JOURS SUR 7

VENEZ VOIR LE TRAIN AUJOURD'HUI

VIA[MD]

[MD]Marque déposée de VIA Rail Canada Inc. [MC]Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

NBTel
présente

LES AUDITIONS
Juste pour rire
1992

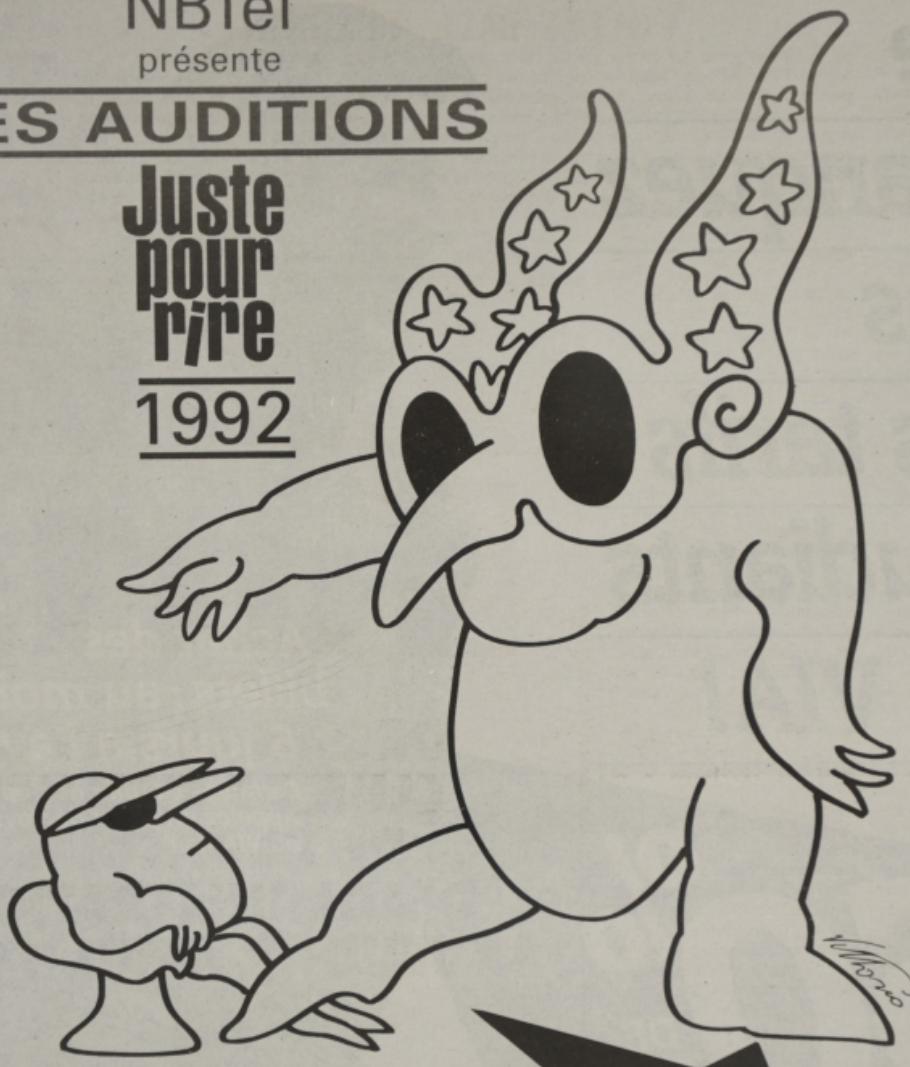

Grand prix

Le spectacle

NBTel remettra au(x) gagnant(s) une bourse de 350 $ et un billet d'avion aller-retour pour participer à la grande finale des Auditions Juste pour rire à Montréal.

Dimanche 29 mars à 15 h
Salle de spectacle de l'Université de Moncton,
Édifice Jeanne de Valois
Laissez-passer disponibles à l'Université de Moncton,
local 410, Pavillon Léopold-Taillon, (506) 858-4161

NBTel CKUM-HF Loisirs Socio-Culturels Université de Moncton

Une saison bien réussie malgré les difficultés

VOLLEY-BALL FÉMININ

LES ANGES BLEUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON ONT TERMINÉ LA SAISON SUR UNE EXCELLENTE NOTE EN ATTEIGNANT LEUR OBJECTIF FIXÉ AU DÉBUT DE L'ANNÉE: TERMINER PARMI LES TROIS PREMIÈRES POSITIONS... ET CE, MALGRÉ LES NOMBREUSES EMBÛCHES SUR LEUR CHEMIN.

Anick F. LOSIER

Les Anges Bleus avaient débuté la saison avec une équipe de douze filles dont six recrues. Le nombre élevé de recrues laissait entendre une bonne relève pour les années à venir. De plus, avec des joueuses de puissance comme Brigitte Soucy et Diane Harvey, l'équipe semblait en excellente position pour donner du fil à retordre aux championnes en titre, l'université de Dalhousie.

Puis, le malheur a semblé s'installer dans le camp des Anges. Une après l'autre des joueuses ont dû abandonner l'équipe pour diverses raisons mais la principale demeurant les études.

L'équipe a perdu l'un de ses éléments principaux pendant la saison soit l'attaquante Diane Harvey qui a quitté l'équipe pour des raisons scolaires. Sa perte avait laissé croire à plusieurs que l'équipe performerait moins mais loin de là. L'équipe s'est armée d'une force mentale sans précédent pour s'emparer du troisième rang au classement général de l'Association des sports interuniversitaires de l'Atlantique.

Pour cela, il faut souligner l'excellent travail de la capitaine Brigitte Soucy qui a exercé un leadership autant sur le terrain qu'en dehors. Elle a d'ailleurs obtenu le titre d'athlète de la semaine plus de cinq fois!

Elle n'a cependant pas accompli le travail seule. La recrue Sophie Pitre qui remplaçait la passeuse avec un bagage de cinq ans d'expérience avec les Anges, Louise Vautour, a su combler le poste d'une façon remarquable.

L'entraîneur des Anges Bleus, Robert Grandmaison, a établi une stratégie, cette année, qui reposait surtout sur la force mentale. Il y est allé de plans psychologiques pour aider son équipe à gagner. Par exemple, lors du dernier match de la saison contre Dalhousie, il a préféré faire jouer son «banc» et permettre à l'attaquante Brigitte Soucy et à la contreuse Céline Landry de regarder la partie hors du terrain. Ainsi, il ne voulait pas atténuer leur confiance pour les finales de l'ASIA qui allaient se dérouler à quelques jours de là.

Soulignons également le travail constant de Lisa Barwise qui a su démontrer un jeu tout à fait intelligent pour déjouer à plusieurs reprises ses adversaires. Rachelle Babin avait également plus d'un tour dans son sac pour réduire l'adversaire à son minimum comme ses services dont elle alternait la longueur constamment obligeant ainsi ses opposantes à se déplacer.Michelle Bourque s'est améliorée à une vitesse vertigineuse pour remplacer le trou laissé par Diane Harvey pendant les vacances de Noël. Elle est devenue une contreuse plus stable. Quant à Céline Landry, il est inutile de continuer d'affirmer son bon travail au centre du jeu. Ses contres sont devenus une des bonnes défenses de l'équipe.

La principale lacune de l'équipe est au niveau de la grandeur des filles. Il n'y avait en fait que Brigitte Soucy qui pouvait surpasser les mains des contreuses des équipes adverses... Et même quand elle ne pouvait les surpasser, sa force lui permettait de faire de véritables trous.

Au Championnat de l'ASIA, les représentantes de l'Université de Moncton ont facilement défait l'université Mount Allison qui représentait toutefois un défi de taille vu qu'elle avait remporté la deuxième position au classement général.

Les Tigers de l'université de Dalhousie, les championnes en titre, étaient quasiment imbattables. Avec leur centre, Tara McIntyre, elles ont réussi à remporter le match en finale devant des Anges Bleus toutefois surprenantes. Ces dernières ont réussi l'impossible de la saison en remportant la première partie du match.

La présente saison qui vient de terminer laisse augurer un bon calendrier pour l'année prochaine vu que toute les joueuses sont éligibles pour la saison prochaine. Le renfort de quelques recrues ne fera qu'augmenter la puissance des représentantes du Centre universitaire de Moncton.❑

BOURGEOIS PERD LE SOUFFLE EN FIN DE COURSE

Manon POCHIC

Vendredi et samedi derniers se déroulait à Winnipeg, le Championnat universitaire canadien d'athlétisme.

Glenda Robichaud (lancer du poids), Angela Breau (60m haie) et Joël Bourgeois (course à pied) ont pris part à cette compétition qui regroupait les athlètes des universités canadiennes.

Joël Bourgeois, champion en titre de l'Atlantique sur 1500 mètres a obtenu la deuxième place, et par conséquent la médaille d'argent, au 3000 mètres. Ce n'est que dans les derniers mètres que Bourgeois a perdu la première place au bénéfice de Tom Phelan, étudiant à l'université de Toronto. Bourgeois, originaire de Grande-Digue s'est dit déçu et frustré de la manière dont s'est déroulé l'épreuve. Il affirme avoir mené tout au long de la course et d'avoir imposé son rythme. Un bon résultat tout de même pour l'athlète qui, grâce a sa performance, se rendra dès la semaine prochaine au Championnat mondial de cross-contry à Boston, où il y aura le 12 km. Quant à Angela Breau, elle a dû se contenter d'une maigre 12e place au 60 mètres haie avec un temps de 9 sec 54 centièmes.

Glenda Robichaud a obtenu la 7e place au lancé de poids avec un jet de 11 m.. Les deux athlètes féminines ont amélioré leur position de l'an passé.❑

FLIP 92

PARTY

ORGANISÉ PAR LE CLUB DE FINANCE DE LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION LE JEUDI 2 AVRIL 1992 AU

Twister's

BILLETS EN VENTE À LA FACULTÉ D'ADMINISTRATION AU PRIX DE 5 $

CHAQUE BILLET DONNE DROIT À 10 FLIPS DE 1 $. SEULEMENT 250 BILLETS SONT DISPONIBLES. HATEZ-VOUS!

Twister's

PARADE DE MODE

MAILLOTS DE BAIN

(ATTENTION À VOS YEUX)

TENUES AÉROBIQUES

VÊTEMENTS FOURNIS PAR

SPORTS EXPERT ET

COTTON GINNY

(PLACE CHAMPLAIN)

LE JEUDI 19 MARS À 22H

139 RUE CHAMPLAIN DIEPPE, N.B.

LES MERCREDIS
ET VENDREDIS
DU *KACHO*

OUVERTURE 14h.
BOUFFE A PARTIR DE 16h.

EN SOIRÉE:
LE MERCREDI C'EST
LA MUSIQUE ROCK
ET ALTERNATIVE
DE ***MARC ARSENAULT***

ET LE VENDREDI C'EST
LE "JAM" SUIVI DE NOTRE
D.J., ***DENIS MAZEROLLE***

CE JEUDI AU KACHO

"SOIRÉE AVEC CHANSONNIER"

SOIRÉE DE CHANSONS
FRANCAICES
AVEC PIERRE-LUC ARSENAULT

VENEZ PROFITER DE CETTE
AMBIANCE CHALEUREUSE A
PARTIR DE 21h.

N'oubliez pas, tout les jeudis le pop
corn est gratuit.

KACHO

"CLUB MED PARTY"
SAMEDI 21 MARS 20H.
ORGANISÉ PAR LA FACULTÉ
DES ARTS DANS LE CADRE DE
LEUR SEMAINE D'ACTIVITÉS.
étudiant-e-s 1$ invité-e-s 2$